

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
Société Anonyme au capital de 5.531.400 €
Divisé en 2.765.700 actions de 2 € de nominal
Siège social : Z.I. Nord, Les Vallées - 37130 LANGEAIS
RCS TOURS 644.800.161
Exercice clos le 30 septembre 2010

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009/2010

SOMMAIRE

Rapport de gestion	2 à 22	
 Groupe Plastivaloire		
Comptes consolidés et annexe	23 à 60	
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	61 à 62	
 Plastiques du Val de Loire		
Comptes sociaux et annexe.....	63 à 81	
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux..	82 à 83	
 Rapport du Président du Conseil d'Administration		83 à 91
<i>(Article L 225-68 du Code de Commerce)</i>		
 Rapport des Commissaires aux comptes.....		92 à 93
<i>(Article L 225-235 du Code de Commerce)</i>		
 Attestation du rapport financier annuel 2009/2010		94
 Rémunérations des commissaires aux comptes		95

CHAPITRE I - RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2009/2010

SECTION 1 - GROUPE PLASTIVALOIRE

1./ Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux et consolidés de la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE établis au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 respectent les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 30 septembre 2010 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes présentés au 30 septembre 2010 et leurs comparatifs 2009 sont établis en application des dispositions du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers du 27 juin 2005. Les règles comptables et les principes d'évaluation doivent être ceux prescrits par les normes IFRS.

Les normes IAS 32 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation » ont été appliquées à partir du 1^{er} octobre 2004.

Aucune des normes ou interprétations IAS/IFRS adoptées par l'Union Européenne et d'application postérieure au 30 septembre 2010 n'ont été appliquées de manière anticipée par le Groupe.

Changement de méthode

Depuis le 1er janvier 2009, les textes suivants sont d'application obligatoire dans l'Union Européenne :

- La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » : le groupe a opté pour la présentation de deux états distincts :
 - Un état détaillant les composantes du résultat net : le « compte de résultat consolidé » et
 - Un état détaillant les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres : l'« État du résultat global consolidé ».

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». La première application de cette norme est un changement de méthode comptable même si elle ne porte que sur des informations à présenter dans l'annexe. La norme IFRS8 se substitue à la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Pour le Groupe Plastiques du Val de Loire l'information sectorielle est dorénavant axée sur les informations financières présentées périodiquement à la direction générale du Groupe et demeure sans incidence sur la présentation des comptes.

Le groupe a décidé de comptabiliser les écarts actuariels liés aux engagements de retraite, parmi les autres éléments de résultat global ; ils étaient précédemment comptabilisés en résultat. L'impact de ce changement de méthode sur l'exercice est de 213 milliers d'euros. Ce changement de méthode conduit à fournir dans les états financiers une information plus pertinente.

La société n'est pas en mesure de déterminer les effets de ce changement de méthode sur les exercices présentés en comparatif et estime ces derniers non significatifs.

A la suite des négociations avec les constructeurs automobiles finalisées postérieurement au 1^{er} juin 2010, la juste valeur des actifs acquis auprès du groupe Key Plastics (créances clients de frais d'études notamment) a été réévaluée à hauteur de 3.558 K€ dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2010. L'issue de ces négociations étant intervenues postérieurement au délai d'affectation,

la réévaluation a été traduite sur le plan comptable comme un changement d'estimation. L'impact qui en résulte a donc été comptabilisé en « autres produits opérationnels » pour son montant brut et l'impôt correspondant dans la rubrique « Impôt différé ».

2./ Evolution de l'activité du Groupe

a) Structure du Groupe :

Le périmètre du Groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2009 et clos le 30 septembre 2010 :

- La filiale espagnole CARDONAPLAST, jusqu'alors détenue à concurrence de 75 % de son capital par PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE est contrôlée à 100 % depuis le 17 mars 2010.
- Les 25 % du capital de la société de droit espagnol INJECTER dont PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE était titulaire ont été cédés à l'associé majoritaire le 17 mars 2010.
- La société de droit tunisien INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES, joint-venture associant PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE et son partenaire historique au sein du capital de TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES, a été créée dans le courant du mois d'avril 2010. Elle projette l'édification et l'exploitation d'une usine d'injection plastique à SOUSSE. PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détient près de 60 % de son capital social.
- La société de droit hongrois DUNA INJECTION REAL ESTATE LTD a été créée le 12 avril 2010 avec pour objet l'acquisition du bâtiment industriel jusqu'alors pris à bail par la filiale industrielle DUNA INJECTION PLASTIC FACTORY. FPK, elle-même filiale à 85 % de PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, détient 100 % de son capital social.

b) Chiffre d'affaires :

Après le ralentissement d'activité constaté au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, le chiffre d'affaires du groupe connaît sur l'exercice 2010 une forte croissance (+ 34 %).

Son montant ressort à 220,3 M€.

La tendance constatée est générale et concerne autant les sites français que les usines étrangères.

Dans l'hexagone, qui représente 52,1 % du chiffre d'affaires total, la consolidation sur douze mois pleins des sites de production AUTOMOTIVE PLASTICS (ayant rejoint le groupe au 1^{er} juin 2009) permet de bénéficier d'une contribution de 33,3 M€.

Les sites historiques français bénéficient quant à eux de l'entrée en production de nouveaux contrats et d'un meilleur taux d'utilisation de l'outil de fabrication.

Or des frontières, on note particulièrement :

- L'excellente performance de la filiale tunisienne qui fait plus que doubler son chiffre d'affaires.
- La progression satisfaisante de l'usine espagnole (+ 25 %)

- L'excellente tenue des deux sites polonais qui affichent tous deux sur l'exercice une croissance à deux chiffres.

L'analyse sectorielle de la production met en évidence, outre une forte montée en puissance de l'activité automobile, du fait pour l'essentiel mais pas uniquement de l'intégration de l'activité AUTOMOTIVE PLASTICS (+ 97,3 %), l'excellente santé du secteur de l'industrie électrique, qui confirme son fort potentiel (+33,9 %), quand les activités multimédia (impactées par l'arrêt des petits téléviseurs), téléphonie, bureautique et électroménager, affichent un certain recul.

3./ Résultats

L'exercice 2010 marque pour PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE un retour spectaculaire à la rentabilité et témoigne de la justesse des choix stratégiques opérés en réaction à la crise ayant affecté le marché à partir de l'automne 2008.

Le résultat opérationnel courant atteint 9,7 M€ (- 2,9 M€ au 30 septembre 2009). Il est la résultante :

- d'une réduction progressive des pertes sur le périmètre français en amélioration continue d'un semestre à l'autre, attestant a posteriori du bien fondé des options douloureuses mais nécessaires mises en œuvre depuis 2008.
- D'une forte progression de la rentabilité en dehors des frontières (Hongrie exceptée), puisqu'à l'étranger le résultat opérationnel courant atteint 14,7 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel « Groupe », déficitaire en 2009, atteint 12,4 M€.

Compte tenu d'un coût d'endettement net de 1,4 M€, d'autres charges financières de 0,6 M€ et d'une charge d'impôt limitée (0,4 M€), le résultat net ressort à 10 M€. Il représente 4,5 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du Groupe atteint quant à lui 7,2 M€, soit 3,3 % du chiffre d'affaires.

4./ Structure financière

La situation nette consolidée, confortée par les résultats de l'année, atteint 110,2 M€.

Elle est supérieure au total des actifs non courants.

Le niveau des dettes est historiquement bas.

Sous cette double influence, le groupe présente un gearing de 9,4 % au 30 septembre 2010. Il était de 15,2 % au titre de l'exercice précédent.

La trésorerie est satisfaisante : l'analyse du tableau de flux met en évidence :

- une capacité d'autofinancement en augmentation significative, atteignant 18 M€
- une légère progression du flux de trésorerie généré par l'activité, sous l'influence d'une augmentation du besoin en fonds de roulement en relation avec la reprise de l'activité
- une augmentation des dépenses d'investissements (autofinancées pour une part importante) et des flux de financement

- au final, une trésorerie étale dont le montant est parfaitement en phase avec les besoins du groupe.

5./ Investissements

L'enveloppe globale d'investissements de l'exercice a porté sur une somme de l'ordre de 12 M€.

Elle a pour l'essentiel porté, en matière immobilière sur :

- l'acquisition en crédit-bail du bâtiment de Bellême pour 1.266 K€
- l'agrandissement du bâtiment de TUNISIE PLASTIQUES SYSTÈMES pour 872 K€ financés par emprunt
- l'édification des bâtiments d'INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES à Sousse pour 919 K€ financés par emprunt
- la construction d'un centre d'essai à Langeais pour 504 K€ financés par emprunt.

Les principales dépenses en matériels ont bénéficié aux sociétés suivantes :

- FPK : enveloppe de 2.400 K€ autofinancée
- FPG : enveloppe de 2.013 K€ autofinancée
- TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : 984 K€ financés par emprunt

Enfin, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a acquis par emprunt le matériel destiné à son nouveau centre d'essai pour 1.218 K€.

6./ Informations sociales

La satisfaction du client est la première des priorités de PLASTIVALOIRE.

Elle porte aussi bien sur la qualité des produits que sur le service rendu (réactivité, qualité, délai...)

L'un des gages essentiels de cette satisfaction consiste dans le maintien au sein de l'entreprise d'une qualité de la vie sociale irréprochable.

Le groupe peut se prévaloir, depuis sa création, d'une politique sociale responsable, susceptible d'être mesurée notamment, à l'aune des jours de grève, quasi inexistant.

PLASTIVALOIRE entend également favoriser l'implication individuelle et collective de ses collaborateurs et développe une politique adaptée de Ressources Humaines à cette fin.

La politique de promotion interne pratiquée en est l'un des moteurs.

L'entreprise met également l'accent sur une prévention des risques en matière de sécurité accident. Le taux d'accident du travail est de ce fait demeuré stable.

Le groupe favorise, dans ce cadre, les suggestions du personnel et les met en pratique lorsqu'elles sont opportunes.

PLASTIVALOIRE s'attache par ailleurs à optimiser le savoir-faire de ses équipes pour adapter les compétences aux évolutions économiques et technologiques et favoriser l'épanouissement professionnel.

La formation professionnelle et le partage du savoir-faire sont deux des piliers de cette politique.

a) Informations consolidées au niveau mondial

Effectifs

Personnels	30.09.2010	30.09.2009
Cadres	221	192
Agents de maîtrise et techniciens	424	446
ETAM	197	254
Ouvriers	2114	1839
Total	2956	2731
Intérim	234	123
Total	3190	2854

Au 30 septembre 2010 le groupe emploie 3 190 personnes (intérim compris). Les ingénieurs et les cadres représentent près de 20.22 % de l'effectif inscrit. Les effectifs temporaires représentent 7.33 % de l'effectif total.

b) Embauches

	CDI	CDD
Cadres	15	25
Agents de maîtrise et techniciens	11	60
ETAM	15	9
Ouvriers	25	1 189
Total	66	1 283

Sur l'exercice 2009-2010, Plastivaloire a procédé à 66 recrutements sous forme de contrats à durée indéterminée ; plus de 22 % des embauches ont concerné des ingénieurs et des cadres. Au 30 septembre 2010, 1.283 personnes avaient été embauchées sous contrat à durée déterminée.

c) Départs

	Départs
Licenciements	470
Dont économiques	79
Autres départs	428

Sur l'exercice, le groupe a procédé à 470 licenciements.

d) Durée du temps de travail au niveau mondial

	France	Etranger
Cadres	213 Jours / an	40 à 48 h / sem
Agents de maîtrise et techniciens, ETAM	35 h / sem	40 à 48 h / sem
Sauf personnel forfaité	38 h / sem	40 à 48 h / sem
Ouvriers	35 h / sem	40 à 48 h / sem

L'ensemble des sociétés françaises a conclu des accords majoritaires avec les organisations syndicales, concernant l'organisation et l'aménagement du temps de travail.

e) Répartition du personnel par horaire de travail

Le personnel de production travaille en équipe de 2x8, 3x8, de week-end ou de nuit afin d'optimiser la durée de fonctionnement des installations.

Répartition du personnel par horaire de travail (en %)	30.09.2010	30.09.2009
Horaire journée	21%	22%
Horaire 2 x 8	23%	25%
Horaire 3 x 8	50%	47%
Horaire week-end	1%	1%
Permanent nuit	5%	5%

f) Absentéisme

Le taux d'absentéisme (ratio du nombre d'heures d'absence subie sur le nombre d'heures possible de travail) s'élève à 9 % dont 6.01 % pour la France. Des plans d'action sont mis en œuvre dans les sociétés afin de réduire le nombre d'heures d'absence.

g) Égalité professionnelle entre hommes et femmes

Conformément à la loi du 9 mai 2001, Plastivaloire œuvre pour promouvoir, à situation comparable, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'évolution des carrières, l'accès à la formation, les salaires et le positionnement dans l'entreprise.

h) Rémunérations

Moyenne des salaires sur 12 mois :

Salaires	30/09/2010	30/09/2009
Cadres	4 718	4 529
Agents de maîtrise et techniciens	2 545	2 387
ETAM	1 886	1 834
Ouvriers	1 788	1 607

i) Participation

La participation des salariés atteint sur l'exercice la somme de 85 K€.

j) Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Plastivaloire développe une politique contractuelle active avec les partenaires sociaux : sur l'exercice 11 accords ont été signés avec les organisations syndicales représentatives. Ces

accords concernent des domaines tels que les salaires et l'organisation du travail...

k) Conditions d'hygiène et de sécurité

Des actions préventives et de formation au bénéfice de l'ensemble du personnel sont régulièrement prises en compte dans le plan de formation avec la participation en France des CHSCT. Le plan d'identification et de prévention des risques professionnels a été mis en place sur l'ensemble des établissements du groupe. Ce plan fait l'objet d'un suivi mensuel.

Afin de mesurer l'efficacité des mesures prises, Plastivaloire utilise deux ratios : taux de fréquence (nombre d'accidents entraînant un arrêt par million d'heures travaillées) et taux de gravité (nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées).

	30.09.2010		30.09.2009	
	France	Etranger	France	Etranger
Taux de Fréquence	27,9	27,99	19,32	16,02
Taux de gravité	0,66	0,58	0,48	0,37

l) Formation

	30.09.2010	30.09.2009
Nombre de personnes formées	1 066	890
Nombre d'heures de formation dispensées	9 088	8 272

Dans le cadre de l'intégration des salariés et du développement de la poly-compétence, plus de 33.42 % du personnel a bénéficié d'une formation en 2009-2010. Les actions de formation concernent l'ensemble des catégories professionnelles avec une forte implication des services techniques.

m) Travailleurs handicapés

41 salariés handicapés travaillent dans les établissements français du groupe. Par ailleurs de nombreux contrats de fourniture de sous-traitance ou de prestation de services sont conclus avec des ateliers protégés ou des centres d'aide par le travail (CAT).

n) Œuvres sociales

Les sommes consacrées à la gestion des œuvres sociales ont représenté 143 K€ en 2009-2010 soit environ 0.55 % de la masse salariale.

o) Rôle de l'entreprise dans la formation et l'emploi des jeunes

Afin de pourvoir à ses besoins de recrutement, Plastivaloire entretient de nombreux partenariats avec les écoles professionnelles dans les régions où sont implantés les sites du groupe. L'apprentissage et les stages permettent en particulier de former et d'intégrer de futurs collaborateurs.

7./ Conséquences environnementales de l'activité du groupe

Le groupe PLASTIVALOIRE se montre soucieux de contribuer à un développement économique et social harmonieux préservant l'environnement.

Cette exigence est l'un des fondements de la culture d'entreprise partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

PLASTIVALOIRE est attentif à l'écologie et privilégie des moyens de production modernes, propres et peu consommateurs d'énergie.

Cette exigence concerne les sites français de production ainsi que les sites étrangers, auxquels le groupe applique les mêmes normes environnementales, même si la législation nationale en vigueur se révèle moins contraignante.

Un suivi par site des consommations de fluides est tenu à jour et une politique de contrôle et de réduction de ces consommations est systématiquement menée.

Par ailleurs, il est procédé au broyage des rebuts et à leur réutilisation quand cela est possible.

L'éthique du Groupe PLASTIVALOIRE se révèle d'autant plus indispensable que l'exigence de ses propres donneurs d'ordres est forte en pareille matière.

La tendance des indicateurs sur les trois derniers exercices est la suivante :

a) Évolution de la consommation d'eau

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Volume total d'eau consommée	m ³	56 528	51 984	59 565
Volume d'eau consommée / CA	m ³ /M€	257	317	235

Le volume total d'eau consommé ressort en augmentation. Ceci s'explique principalement cette année par une activité plus importante par rapport à l'an passé, le chiffre d'affaires ayant augmenté de plus de 34 %. L'activité plus soutenue au niveau des pièces peintes peut aussi expliquer cette augmentation.

Il ressort néanmoins que les processus de fabrication de Plastivaloire sont très peu consommateurs d'eau.

b) Évolution et répartition de la consommation en énergie

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Consommation d'électricité	MWh	92 770	71 930	81 574
Consommation d'électricité/CA	MWh/M€	421	438	322
Consommation de gaz	MWh	21 544	5 132	9 939
Consommation de fioul	milliers de m3	0,41	0,46	0,41

La consommation d'énergie est en augmentation, L'accroissement de l'activité de 34% explique essentiellement cette hausse, elle est toutefois en baisse en proportion du chiffre d'affaires. Il faut noter aussi que les pièces qui sont moins consommatrices de matières plastiques nécessitent moins d'énergie pour être injectées en particulier dans le secteur de la TV.

La part de l'électricité, source d'énergie sans rejets, est prépondérante. L'usage du gaz et du fioul est principalement réservé au chauffage.

c) Évolution et répartition de la consommation de matières premières

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Matières plastiques	T	31 529	22 571	30 662
<i>T / million de CA</i>		143	138	121
Peintures, diluants	T	305	173	272

La consommation de matière plastique est légèrement en augmentation, si on la rapporte au chiffre d'affaires.

La consommation de peinture ressort en hausse, en effet, le groupe AP, spécialisé dans le secteur automobile produit de nombreuses pièces d'aspect qu'il est nécessaire de peindre. Les boues relatives à ces peintures font l'objet d'une très grande attention de la part du groupe et sont retraités auprès de sociétés spécialisées.

d) Métaux lourds, substances et matières réglementées

Le Groupe PLASTIVALOIRE ne consomme pas de métaux lourds dans ses usines et se conforme aux réglementations européennes, notamment REACH.

e) Déchets

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Quantité totale de déchets générés	Tonnes	3 514	2 746	4 361
<i>Dont déchets recyclés</i>	Tonnes	2 124	1 663	2 312
Quantité déchets générés / CA	T / M€	16	17	17
Déchets dangereux	%	16	8	6
Déchets non dangereux	%	84	92	94

On note une légère baisse de la quantité de déchets générés par rapport au chiffre d'affaires et une dégradation qualitative tout en restant très faible à 16 %. Le groupe poursuit sa politique volontariste en matière de recyclage des déchets aussi bien en interne qu'en externe ; il ressort que le groupe traite près de 60 % des déchets qu'il génère.

f) Emballages

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Emballages plastique	Tonnes	665	383	398
Emballages carton	Tonnes	2 099	1 219	2 023
Emballage bois	Tonnes	2 116	768	2 353
Total		4 880	2 370	4 774

Plastivaloire poursuit son effort pour que les emballages soient réutilisés dans le cadre des rotations avec les clients et les encourage à les retourner pour réemploi. Les emballages cartons restent prépondérants et s'expliquent principalement par le développement de l'industrie électrique.

g) Nuisances olfactives et sonores

Les activités de Plastivaloire ne mettent pas en œuvre des procédés particulièrement bruyants et odorants. Certains dispositifs d'extraction d'air en toiture peuvent générer des nuisances qui demeurent très légères.

h) Conditions d'utilisation des sols

Plastivaloire prête une attention particulière à la préservation de ses sols. En effet le groupe impose un stockage des produits dangereux en rétention ; le stockage de matières premières et de produits finis ne s'effectue jamais à même le sol mais sur des surfaces imperméables.

L'utilisation des sols s'établit comme suit :

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Bâtiments	%	37	36	35
Voiries et parking	%	37	37	35
Espaces verts	%	26	27	30

i) Norme environnementale ISO 14001

Le groupe Plastivaloire est en conformité avec la norme ISO 14001.

8./ Risques financiers

L'information sur les risques de marché est décrite dans l'annexe aux comptes consolidés.

SECTION 2 - SOCIETE PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE

1./ Principales données chiffrées

Pour PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, (Société mère), les principales données d'exploitation des trois derniers exercices peuvent être résumées de la façon suivante (en K €)

	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat courant avant impôt	Résultat net
07/08	58.586	495	5.693	6.188	5.758
08/09	34.895	- 8.263	-4.523	-12.786	- 14.672
09/10	45.835	- 3.655	5.657	2.002	3.528

Après le décrochage constaté au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, la Société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a, au cours de l'exercice 2010, été en mesure de largement conforter son niveau d'activité, le chiffre d'affaires progressant de +31,35 %.

Cette évolution n'est cependant pas de nature à permettre à l'entreprise de renouer avec l'équilibre d'exploitation puisque le résultat d'exploitation ressort à - 3.655 K€ (- 8.263 K€ au 30 septembre 2009).

Le rétablissement s'opère néanmoins peu à peu et la société constate une amélioration de ses indices entre le premier et le second trimestre.

Les mesures de restructuration mises en œuvre au sein de PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE (sur les sites de CHINON et LANGEAIS), combinées avec l'amélioration générale de l'environnement économique, ont donc eu pour effet de permettre à l'entreprise de prendre le chemin d'un retour à l'équilibre d'exploitation qui se dessine à moyen terme.

Le résultat financier subit l'influence des dividendes perçus des filiales étrangères (4.625 K€) et des revenus de créances intra-groupe (1.173 K€).

Son apport, ainsi que le résultat exceptionnel également positif (845 K€), permettent au final à la société de constater un bénéfice net de 3.529 K€.

Les investissements de l'exercice ont porté sur une enveloppe globale de l'ordre de 1.926 K€ (hors crédit-baux) ayant pour l'essentiel consisté dans le renouvellement du parc de production.

La construction et l'équipement d'un centre d'essai ont également été menés à bien.

La structure de bilan s'améliore. Le montant des actifs immobilisés est globalement égal à celui des fonds propres et la dette n'augmente que modérément malgré la reprise de l'activité.

Le niveau de trésorerie est particulièrement sain.

2./ Activité des Filiales

En France, le volume global d'activité (Plastiques du Val de Loire comprise) progresse de manière spectaculaire et atteint le total de 114,8 M€, en progression de près de 50 %.

L'activité « traditionnelle » retrouve des volumes conséquents (+ 21,6 %), le surplus de la croissance ayant pour origine l'intégration au Groupe sur une année pleine de la branche d'activité AUTOMOTIVE PLASTICS, forte dans l'hexagone de trois sites de production situés en Charente Maritime, dans la Sarthe et dans le Doubs.

Rappelons que cette activité, dédiée à l'automobile, est issue de la reprise en juin 2009, des principaux actifs français (et slovaques) du Groupe KEY PLASTICS, alors en procédure collective.

La division génère sur l'exercice 33,3 M€ de chiffre d'affaires, en augmentation sensible (43,1 M€ si l'on intègre l'unité slovaque) par rapport à l'exercice précédent ramené à une durée comparable.

Le résultat opérationnel du « sous-groupe » AUTOMOTIVE atteint l'équilibre, le marché étant en voie d'assainissement et la nécessité de consolider la filière étant de nature à profiter aux filiales dédiées du Groupe.

L'ensemble des autres sites français a été en mesure de bénéficier de l'entrée en fabrication de produits correspondant à de nouveaux contrats remportés par les équipes commerciales et techniques du Groupe, particulièrement dans le domaine de l'industrie électrique, tandis que la fidélité des grands donneurs d'ordre du multimédia demeure avérée.

Par ailleurs, une optimisation de l'organisation industrielle a permis d'améliorer le taux de rentabilité des usines.

Le regain d'activité ne s'étant pas fait connaître sur chaque site de manière concomitante, en raison notamment des spécificités de fabrication de certains d'entre eux, ce sont les usines de Creutzwald, Amiens et Sablé qui se révèlent les plus rentables.

Au final, le résultat opérationnel « France », quoiqu'encore déficitaire, progresse sensiblement.

Hors des frontières, le taux de croissance atteint 13,1 % (AUTOMOTIVE PLASTICS mise à part) et le résultat courant atteint 15,5 M€.

L'ensemble des pays contribue à cette performance (exception faite de la Hongrie où la production a cessé dans le courant de l'année 2010) et particulièrement la Tunisie dont la progression est marquante.

3./ Prises de participation au cours de l'exercice 2009/2010

La société a procédé aux investissements suivants au cours de l'exercice approuvé :

- Prise de participation complémentaire de 25 % dans le capital de la filiale espagnole CARDONAPLAST portant le pourcentage de détention de 75 à 100 %
- Prise de participation de 59,97 % (par souscription à la constitution) dans le capital de la société INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES, société de droit tunisien au capital de 1.500.000 Dinars Tunisiens , dont le siège social est à ZI Sidi Abdelhamid – 4061 Sousse.

Il est pour mémoire rappelé que PLASTIQUES DE VAL DE LOIRE a par ailleurs cédé, au cours de l'exercice, sa participation minoritaire (25 %) dans le capital de la société de droit espagnol INJECTER.

4./ Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés

Plastiques du Val de Loire fonctionne sous la forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration.

Les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Elles ont été confiées à Monsieur Patrick FINDELING. Celui-ci exerce par ailleurs les mandats suivants :

AMIENS INJECTION - Président
SABLE INJECTION - Président
OUEST INJECTION - Président
CIMEST - Président
ERE PLASTIQUE - Président
CREUTZWALD INJECTION - Président
AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÈME – Président
AUTOMOTIVE PLASTICS VOUJEAUCOURT – Président
AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président

ELBROMPLAST – Président
DUNA INJECTION PLASTIC FACTORY – Président du conseil de surveillance
DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président
CARDONAPLAST : Président
TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président
INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président
AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président

BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur

S.C.I. M.G. : Gérant
 S.C.I. J.E.V. : Cogérant
 S.C.I. J.S. : Cogérant
 GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET - Gérant

- Madame Vanessa BELINGUIER :
Néant

- Madame Marie-France FINDELING :
S.C.I. J.E.V. : Cogérant

- Monsieur John FINDELING
S.C.I. J.S. : Cogérant

- Madame Viviane FINDELING :
Néant

- Monsieur Christian CHOLLET :
Néant

- Monsieur Claude BELINGUIER
Néant

5./ Rémunération des dirigeants, jetons de présence

La société a versé au cours de l'exercice, les rémunérations suivantes à ses mandataires sociaux :

Membres du Conseil d'administration	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature
Patrick FINDELING (1)	455.106	9.000	8.259
Vanessa BELINGUIER (2)	66.800	3.000	3.219-
John FINDELING (2)	52.366	2.625	-
Marie-France FINDELING	-	-	-
Viviane FINDELING	-	-	-
Christian CHOLLET	-	-	-
Claude BELINGUIER	-	-	-

(1) en qualité de Président Directeur Général

(2) en qualité de salariés

La société n'a versé aucun jeton de présence, aux membres du Conseil d'Administration.

6./ Mandat du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs

Aucun mandat des membres du conseil d'administration n'arrive à échéance.

Par ailleurs, aucun des commissaires aux comptes ne verra son mandat expirer à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale ordinaire destinée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009/2010.

7./ Répartition du capital, pactes d'actionnaires

La situation de l'actionnariat de PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE au 30 septembre 2010 se présentait comme suit :

Actionnaires	% du capital			% des droits de vote	
	P.P.	N.P.	Usuf.	A.G.O.	A.G.E.
Patrick Findeling	41,99	-	0,66	56,57	55,69
Gisèle Findeling	8,96	-	-	12,13	12,13
Viviane Findeling	1,87	-	-	1,41	1,41
Vanessa Bélinguier	1,75	0,22	-	2,37	2,66
John Findeling	1,79	0,22	-	2,40	2,69
Eliott Findeling	1,75	0,22	-	2,37	2,06
M-France Findeling	1,00	-	-	1,36	1,36
Public	31,43	-	-	21,39	22,00
Autodétention	9,46	-	-	-	-
TOTAL		100%		100%	100%

Il est précisé qu'aucun dispositif de participation des salariés au capital de la société n'a été mis en place à ce jour.

La société n'a pas été informée du fait qu'une autre société détenait une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Un pacte d'actionnaires a été régularisé le 18 février 2002 entre Monsieur Patrick FINDELING et Monsieur Charles FINDELING, et enregistré auprès de la Recette des Impôts de TOURS EST, le 12 mars 2002.

Il avait pour objet de permettre à ses signataires ou à leurs héritiers de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

Un second pacte d'actionnaires a été régularisé le 13 janvier 2004 entre Monsieur Charles FINDELING, Madame Vanessa BELINGUIER, Monsieur John FINDELING, Monsieur Eliott FINDELING et Monsieur Olivier MONRREAL-FINDELING, enregistré auprès de la Recette des Impôts de TOURS OUEST, le 14 janvier 2004 et adressé à l'Autorité des Marchés Financiers, le 16 janvier 2004.

Il avait pour objet de permettre à ses signataires de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

8./ Synthèse des autorisations en cours en matière d'augmentation de capital

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Expiration de l'autorisation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement des présentes
Augmentation de capital par incorporation de réserves	30.03.2010	29.05.2012	20 M€	-	-	20 M€
Augmentation de capital réservée aux actionnaires avec maintien préférentiel de souscription	30.03.2010	29.05.2012	10 M€			10 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé	30.03.2010	29.05.2012	2,2 M€	-	-	2,2 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	30.03.2010	29.05.2012	10 M€	-	-	10 M€
Augmentation de capital en vue de rémunérer les apports en nature	30.03.2010	29.05.2012	10 % du capital	-	-	10 % du capital
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'adhérents à un PEE	30.03.2010	29.05.2012	3 % du capital	-	-	3 % du capital

9./ Opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions (Art. 1 225-9 alinéa 2 du Code de Commerce) entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010.

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	9,6075 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	néant
Nombre de titres détenus en portefeuille ; - Titres comptabilisés en valeurs mobilières de placement - Titres comptabilisés en titres immobilisés	265.715
Valeur nette comptable du portefeuille	4.809.649,93euros
Valeur de marché du portefeuille (calculé sur la base de 18,10 €, cours au 30 septembre 2009)	4.809.441,50 euros

Opérations réalisées au titre de la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010							
		Animation du titre	Actionnariat salarié	Opérations de croissance externe	Couverture de valeurs mobilières	Annulation	Total
Achats	Nombre d'actions	17.535	-	6.000	-	-	23.535
	Prix	15,3766	-	14,10	-	-	15,0511
	Montant	269.627,81	-	84.600	-	-	354.227,81
Ventes / transferts	Nb d'actions	24.860	-	-			24.860
	Prix	15,838	-	-	-		15,838
	Montant	393.733,13	-	-	-		393.733,13

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

10./ Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscription et d'achat

La société n'a émis dans le passé aucune valeur mobilière donnant accès à son capital, ni délivré d'option de souscription ou d'achat.

11./ Activité en matière de recherche et développement

Les bureaux d'étude ont développé de nouvelles solutions techniques avec pour objectif de diminuer le prix de revient de certains produits ou de mettre au point des techniques innovantes.

Le chiffrage exact des sommes engagées en matière de recherche et de développement ne peut être réalisé avec exactitude, les montants affectés étant passés en charge de manière systématique et n'étant donc pas activés.

12./ Évènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

La société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a dans le courant du mois de décembre 2010 arrêté les bases d'un accord de principe, confirmé depuis lors par la signature d'un protocole en date du 13 janvier 2011, portant sur :

- l'acquisition d'une quote-part majoritaire de la société PARFIB holding du Groupe plasturgique BOURBON, dans la proportion de 91,95 %

- l'apport par PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE à PARFIB, de la totalité des titres constitutifs du capital des filiales de la branche AUTOMOTIVE, ainsi que d'une somme de 2 M€,
- l'apport complémentaire de 11 M€ de numéraire, réalisé concomitamment par le Fonds de Modernisation d'Équipementiers Automobiles

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détiendrait 65 % environ du capital de PARFIB.

La réalisation de cette opération demeure à ce jour soumise à la réalisation d'un certain nombre de conditions suspensives au nombre desquelles, l'autorisation préalable ou l'accord tacite de l'Autorité et de la Concurrence.

Il est rappelé que l'opération a été accueillie favorablement par les instances représentatives du personnel de chaque groupe.

Le Groupe BOURBON est un groupe familial spécialisé dans la fabrication de pièces décorées pour l'industrie automobile, riche d'un savoir-faire de plus de 90 ans et jouissant d'une reconnaissance établie auprès des principaux constructeurs automobiles, pour qui il constitue un fournisseur de rang un.

Le Groupe BOURBON a réalisé au 30 septembre 2010, 204 M€ de chiffre d'affaires, intégralement dans le secteur automobile, grâce :

- à ses dix sites de production en Europe (sept en France, un en Grande Bretagne, un au Portugal et un en Slovaquie)
- à ses deux centres techniques et d'innovation.

Le rapprochement envisagé s'effectuerait sous l'égide du CIRI et avec le concours du FMEA, la situation du Groupe BOURBON s'étant dégradée au cours des années 2009 et 2010 : l'entreprise a subi l'effet ciseau d'investissements importants, dans les mois ayant précédé l'important ralentissement de l'activité constaté sur le secteur automobile.

Par cette opération, PLASTIVALOIRE devrait être en mesure de presque doubler de taille et de devenir en France un acteur incontournable des fournisseurs de rangs 1 et 2 de l'automobile, grâce à la structuration d'un pôle issue du rapprochement de BOURBON et de la branche AUTOMOTIVE du Groupe PLASTIVALOIRE.

Des complémentarités fortes sont attendues notamment en matière d'achat de matières, recherche et développement, et savoir-faire technique.

13./ Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs (en K€)

	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des dettes fournisseurs au 30.09.2010	2.001	3.434	0	844

14./ Évolutions récentes et perspectives

Le début d'exercice confirme les tendances observées au cours du deuxième semestre de la précédente année sociale : les niveaux d'activité sont satisfaisants et les réorganisations opérées portent à présent pleinement leurs effets.

La montée en puissance de la branche Automobile est amorcée.

Le rapprochement envisagé avec le Groupe BOURBON, s'il se concrétise, installera encore un peu plus PLASTIVALOIRE dans le concert des leaders européens de la conception et de la fourniture de composants plastiques.

L'intégration du Groupe BOURBON nécessitera un travail de fond destiné à retenir le meilleur des deux cultures d'entreprise et de tirer au mieux partie de synergies industrielles, géographiques, commerciales et techniques, pour faire de PLASTIVALOIRE dans les deux ans à venir l'un des membres du TOP 3 européen de son secteur.

Cette ambition devrait passer par la recherche de nouvelles croissances externes, particulièrement mais non exclusivement, dans le secteur de l'automobile.

15./ Affectation du résultat

Conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, nous vous proposons d'affecter les résultats de l'exercice 2009/2010 de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice	3.528.395,59 €
--------------------------------	----------------

Affectation

- virement d'une somme de	381,12 €
à la réserve réglementée	
- distribution d'un dividende de.....	2.765.700,00 €
soit 1 € net pour chacune des 2.765.700 actions	
dont la mise en paiement sera fixée ultérieurement	
- virement du surplus à la réserve ordinaire	762.314,47€

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les actionnaires personnes physiques, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ces derniers ont également la possibilité d'opter pour le prélèvement libératoire instauré par la loi de Finances 2008.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes mis en distribution ont été les suivants (en €) :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global (en €)	Dividende distribué (par action) en €	Abattement Art. 158-3 2° DU C.G.I.	Revenu réel (par action) en €
2006/2007	2.765.700	1.935.990	0,70	oui	0,70
2007/2008	2.765.700	2.765.700	1	oui	1
2008/2009	2.765.700	0	0	-	0

Il est également indiqué que, pour le cas où la société détiendrait, au jour de la mise en paiement du dividende, une fraction de son propre capital, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions, serait affectée au compte report à nouveau.

16/ Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2005/2006	EXERCICE 2006/2007	EXERCICE 2007/2008	EXERCICE 2008/2009	EXERCICE 2009/2010
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400
Nombre des actions ordinaires existantes	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer.....	-	-	-	-	-
. Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	61.023.741	57.786.276	58.585.950	34.895.377	45.835.330
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	4.569.818	3.938.371	8.398.842	(3.900.038)	758.260
Impôts sur les bénéfices.....	173.409	218.422	621.072	(1.873.656)	(681.680)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	3.309.231	677.978	5.758.466	(14.671.818)	3528.396
Résultat distribué.....	1.659.420	1.935.990	2.765.700	-	2.765.700 ⁽¹⁾
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des sala- riés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,59	1,35	2,81	(0,73)	0,52
Résultat après impôts, participation des sala- riés et dotations aux amortissements et provi- sions	1,20	0,25	2,08	(5,30)	1,28
Dividende attribué à chaque action	0,60	0,70	1	-	1 ⁽¹⁾
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	527	523	505	493	459
Montant de la masse salariale de l'exercice	14.384.009	15.031.597	15.527.512	15.340.155	16.805.389
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.).....	5.384.411	5.703.378	6.108.666	5.962.271	6.355.637

⁽¹⁾ selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le .11 mars 2011

CHAPITRE II - COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Produits des activités ordinaires	6.2.1.2	220 298	164 118	253 444
- Ventes de produits		220 094	163 352	250 612
- Ventes de services		204	766	2 832
Autres produits opérationnels d'activité	6.2.2.1	7 068	4 084	892
Marchandises et matières consommées	6.2.2.2	108 165	82 875	127 248
Frais de personnel	6.2.2.3	66 641	54 032	59 113
Dotations aux amortissements et provisions	6.2.2.4	12 286	12 415	14 004
Autres charges opérationnelles d'exploitation	6.2.2.5	30 565	21 795	32 198
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		9 709	- 2 915	21 773
Autres produits opérationnels	6.2.2.7	9 125	8 348	2 255
Autres charges opérationnelles	6.2.2.7	6 483	10 536	2 558
RESULTAT OPERATIONNEL		12 351	- 5 103	21 470
Coût de l'endettement financier net	6.2.3	- 1 402	- 971	- 774
Autres produits et charges financières	6.2.3	- 591	1 838	- 725
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		35	29	26
Charges d'impôt sur le résultat	6.2.4.1	- 418	- 2 152	- 4 703
Résultat après impôts		9 975	- 6 359	15 294
Résultat des minoritaires		2 728	1 475	3 137
Résultat du Groupe		7 247	- 7 834	12 157
Nombre d'actions (en milliers)		2 500	2 499	2 538
Résultat net par action	6.2.5	2,90	- 3,14	4,79

2. Résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets des effets d'impôt.

En milliers d'euros	Note	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Résultat net		9 975	- 6 359	15 294
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		1 526	- 7 401	3 007
Écarts de change résultant de la conversion de dettes liées à un investissement global de la mère dans une activité à l'étranger		343	- 2 783	465
Gains ou pertes actuariels sur les engagement de retraite		- 213		
Résultat Global		11 631	- 16 543	18 766
Part revenant au groupe		8 661	- 16 519	15 067
Part revenant aux minoritaires		2 970	- 24	3 699

2. Bilans consolidés

En milliers d'euros	Note	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
I - ACTIFS NON COURANTS		97 151	101 912	104 025
Immobilisations incorporelles	6.3.1.1	693	660	563
Immobilisations corporelles	6.3.2.1	96 093	99 341	101 706
Participation sociétés Mises en équivalence	6.3.2.1	-	1 673	1 644
Autres actifs financiers	6.3.3	107	93	102
Impôt différé actif		258	145	10
II - ACTIFS COURANTS		116 732	108 799	128 356
Stocks	6.3.4	22 189	19 860	23 875
Créances clients	6.3.5	43 610	45 432	60 529
Autres créances	6.3.6	20 899	15 594	18 987
Liquidités et équivalent de Trésorerie	6.4.2	30 034	27 913	24 965
A - TOTAL ACTIF		213 883	210 711	232 381
I - CAPITAUX PROPRES	6.3.7	110 218	101 148	121 838
Capital		5 531	5 531	5 531
Primes		17 843	17 843	17 843
Réserves consolidées		71 594	77 956	77 777
Résultat net consolidé - part du groupe		7 247	- 7 834	12 157
Intérêts minoritaires		8 003	7 652	8 530
III - DETTES NON COURANTES		36 528	40 182	34 767
Dettes financières à long terme	6.4.3.1	26 386	29 379	26 100
Impôt différé passif		7 198	8 262	5 690
Dettes au titre des pensions et retraites	6.3.8.1	2 944	2 541	2 977
IV - DETTES COURANTES		67 137	69 381	75 776
Dettes fournisseurs et autres dettes		28 134	28 979	36 894
Autres dettes courantes	6.3.9	23 310	20 555	23 556
Dettes financières à court terme	6.4.3.1	14 012	13 941	13 512
Provisions	6.3.8.1	1 535	4 685	954
Dettes impôt sur les sociétés		146	1 221	860
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		213 883	210 711	232 381

3. Variation des capitaux propres consolidés

Rubriques	Note	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves de conversion	Réserves consolidées accumulées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Situation au 30.09.2008		2 765	5 531	17 843	6 241	83 694	113 309	8 529	121 838
Résultat global 2008 - 2009					(6 319)	(10 200)	(16 519)	(24)	(16 543)
Variation de capital							0	0	0
Actions propres						(574)	(574)		(574)
Distribution de dividendes						(2 492)	(2 492)	(853)	(3 345)
Variation du périmètre						0	0	0	0
Autres					(3 994)	3 766	(228)	0	(228)
Situation au 30.09.2009		2 765	5 531	17 843	-4 072	74 194	93 496	7 652	101 148
Résultat global 2009 - 2010					1 335	7 326	8 661	2 970	11 631
Variation de périmètre							0	(1 545)	(1 545)
Actions propres						40	40		40
Distribution de dividendes						0	0	(1 064)	(1 064)
Autres						18	18	(10)	8
Situation au 30.09.2010		2 765	5 531	17 843	-2 737	81 578	102 215	8 003	110 218

4. Tableaux de flux de trésorerie consolidés

Flux (en milliers d'euros)	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	7 247	-7 834	12 157
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	2 728	1 475	3 137
Quote part dans les résultats des sociétés mise en équivalence	-35	-29	-26
Dotations aux Amortissements et provisions	11 536	15 731	13 758
Reprises des Amortissements et provisions	-2 723	-1 350	-765
Autres charges et produits calculés	0	-6 417	
Plus et moins values de cession	192	-474	559
Impôts différés	-920	2 435	-1 240
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	18 025	3 537	27 580
Ecart de conversion sur la CAF			
<i>Variation des frais financiers</i>	47	-10	16
<i>Variation nette exploitation</i>	-2 983	8 261	-6 760
Variation de stock	-2 217	2 608	551
Variation des Créances d'exploit°	-1 960	11 946	-2 898
Variation des Dettes d'exploit°	1 194	-6 293	-4 413
<i>Variation nette hors exploitation</i>	-2 230	665	5 238
Variation des créances hors exploitation	-906	3 181	1 535
Variation des dettes hors exploitation	-881	-2 458	3 016
Charges et produits constatés d'avance	-443	-58	48
Pertes et gains de changes	0	0	639
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 859	12 453	26 074
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-245	-184	-137
Décaisst / acquisition immos corporelles	-12 653	-11 058	-16 110
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	3 780	2 906	1 856
Décaisst / acquisition immos financières	-20	-24	-52
Encaisst / cession immos financières	42	43	28
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	-1	-4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-9 096	-8 318	-14 419
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	320	0	5
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-2 492	-1 815
Dividendes versés aux minoritaires	-1 064	-852	-865
Décaisst / acquisition titres d'autocontrôle	-30	-325	-4 152
Encaissements provenant d'emprunts	7 909	11 372	9 907
Remboursement d'emprunts	-11 584	-4 528	-4 957
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 449	3 175	-1 877
Incidences des variations de taux de change	576	-1 829	207
VARIATION DE TRESORERIE	-110	5 481	9 985
TRESORERIE A L'OUVERTURE	26 034	20 553	10 568
TRESORERIE A LA CLOTURE	25 924	26 034	20 553

5. Informations sectorielles

5.1.. Informations par zone géographique

5.1.1.. Comptes de résultats consolidés par zone géographique

en K€	France	Etranger	Interzone (1)	Total
30/09/2010				
Chiffre d'affaires	114 814	105 484		220 298
Chiffre d'affaires interzone	8 903	2 177	- 11 080	-
Chiffre d'affaires de la zone	123 717	107 661	- 11 080	220 298
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	- 3 933	16 284	-	12 351
Résultat financier	- 130	- 1 863		- 1 993
Charges d'impôt sur le résultat	879	- 1 297		- 418
Mise en équivalence	35		-	35
Résultat après impôts	- 3 149	13 124	-	9 975
30/09/2009				
Chiffre d'affaires	76 769	87 349		164 118
Chiffre d'affaires interzone	7 406	1 068	- 8 474	-
Chiffre d'affaires de la zone	84 175	88 417	- 8 474	164 118
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	- 14 006	8 903	-	- 5 103
Résultat financier	229	638	-	867
Charges d'impôt sur le résultat	- 289	- 1 863		- 2 152
Mise en équivalence	-	29	-	29
Résultat après impôts	- 14 066	7 707	-	- 6 359
30/09/2008				
Chiffre d'affaires	113 027	140 416		253 443
Chiffre d'affaires interzone	8 934	320	- 9 254	-
Chiffre d'affaires de la zone	121 961	140 736	- 9 254	253 443
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	1 791	19 679	-	21 470
Résultat financier	406	- 1 905	-	- 1 499
Charges d'impôt sur le résultat	- 857	- 3 846		- 4 703
Mise en équivalence	-	26	-	26
Résultat après impôts	1 340	13 954	-	15 294

(1) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

Le découpage par zone présenté ci-dessus se réfère à des notions géographiques.

Le chiffre d'affaires consolidé est présenté par zone d'implantation de la clientèle.

Les immobilisations, les investissements corporels et incorporels et les autres actifs d'exploitation sont présentés par zone d'implantation des filiales et co-entreprises.

5.1.2. Bilans consolidés par zone géographique au 30 septembre 2010

En milliers d'euros	France	Etranger	Inter zone	30.09.2010
I - ACTIFS NON COURANTS	60 707	51 665	-15 221	97 151
Immobilisations incorporelles	337	356		693
Immobilisations corporelles	45 093	51 000		96 093
Participation sociétés Mises en équivalence		0		0
Autres actifs financiers	15 277	51	-15 221	107
Impôt différé actif		258		258
II - ACTIFS COURANTS	68 317	56 890	-8 475	116 732
Stocks	11 189	11 000		22 189
Créances clients	28 153	23 932	-8 475	43 610
Autres créances	13 043	7 856	0	20 899
Liquidités et équivalent de Trésorerie	15 932	14 102		30 034
A - TOTAL ACTIF	129 024	108 555	-23 696	213 883
I - CAPITAUX PROPRES	64 286	45 932	0	110 218
Capital	5 531			5 531
Primes	17 843			17 843
Réserves consolidées	44 056	27 538		71 594
Résultat net consolidé - part du groupe	-3 141	10 388		7 247
Intérêts minoritaires	-3	8 006		8 003
III - DETTES NON COURANTES	27 486	9 042	0	36 528
Dettes financières à long terme	18 364	8 022	0	26 386
Impôt différé passif	6 178	1 020		7 198
Dettes au titre des pensions et retraites	2 944			2 944
IV - DETTES COURANTES	37 252	53 581	-23 696	67 137
Dettes fournisseurs et autres dettes	15 315	21 030	-8 211	28 134
Autres dettes courantes	9 251	14 323	-264	23 310
Dettes financières à court terme	11 358	17 875	-15 221	14 012
Provisions	1 328	207		1 535
Dettes impôt sur les sociétés	0	146		146
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	129 024	108 555	-23 696	213 883

(2) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

5.1.3. Bilans consolidés par zone géographique au 30 septembre 2009

En milliers d'euros	France	Etranger	Inter zone	30.09.2009
I - ACTIFS NON COURANTS	67 863	52 803	-18 754	101 912
Immobilisations incorporelles	315	345		660
Immobilisations corporelles	47 102	52 239		99 341
Participation sociétés Mises en équivalence	1 673			1 673
Autres actifs financiers	18 773	74	-18 754	93
Impôt différé actif	0	145		145
II - ACTIFS COURANTS	63 901	55 197	-10 299	108 799
Stocks	10 382	9 478		19 860
Créances clients	33 663	22 068	-10 299	45 432
Autres créances	9 329	6 265	0	15 594
Liquidités et équivalent de trésorerie	10 527	17 386		27 913
A - TOTAL ACTIF	131 764	108 000	-29 053	210 711
I - CAPITAUX PROPRES	61 820	39 328	0	101 148
Capital	5 531			5 531
Primes	17 843			17 843
Réserves consolidées	52 404	25 552		77 956
Résultat net consolidé - part du groupe	-13 963	6 129		-7 834
Intérêts minoritaires	5	7 647		7 652
III - DETTES NON COURANTES	32 794	7 388	0	40 182
Dettes financières à long terme	23 130	6 249		29 379
Impôt différé passif	7 123	1 139		8 262
Dettes au titre des pensions et retraites	2 541	0		2 541
IV - DETTES COURANTES	37 150	61 284	-29 053	69 381
Dettes fournisseurs et autres dettes	15 023	24 068	-10 112	28 979
Autres dettes courantes	9 343	11 399	-187	20 555
Dettes financières à court terme	8 783	23 912	-18 754	13 941
Provisions	4 001	684		4 685
Dettes impôt sur les sociétés	0	1 221		1 221
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	131 764	108 000	-29 053	210 711

(1) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

5.1.4. Tableaux de flux de trésorerie consolidés par zone au 30 septembre 2010

Flux (en milliers d'euros)	France	Etranger	30.09.2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	-3 141	10 388	7 247
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	-8	2 736	2 728
Quote part dans les résultats des sociétés mise en équivalence	-35	0	-35
Dotations aux Amortissements et provisions	5 870	5 666	11 536
Reprises des Amortissements et provisions	-2 750	27	-2 723
Plus et moins values de cession	177	15	192
Impôts différés	-779	-141	-920
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-666	18 691	18 025
Ecart de conversion sur la CAF			
Variation des frais financiers	4	43	47
Variation nette exploitation	4 334	-7 317	-2 983
Variation de stock	-808	-1 409	-2 217
Variation des Créances d'exploit°	4 201	-6 161	-1 960
Variation des Dettes d'exploit°	941	253	1 194
Variation nette hors exploitation	966	-3 196	-2 230
Variation des créances hors exploitation	-3 658	2 752	-906
Variation des dettes hors exploitation	59	-940	-881
Comptes de liaison	4 921	-4 921	0
Charges et produits constatés d'avance	-348	-95	-443
Pertes et gains de changes	-8	8	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 638	8 221	12 859
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-191	-54	-245
Décaisst / acquisition immos corporelles	-3 377	-9 276	-12 653
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	1 130	2 650	3 780
Décaisst / acquisition immos financières	-20	0	-20
Encaisst / cession immos financières	40	2	42
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 418	-6 678	-9 096
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	0	320	320
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0		0
Dividendes versés aux minoritaires	4 625	-5 689	-1 064
Variation des autres fonds propres	-30	0	-30
Encaissements provenant d'emprunts	4 733	3 176	7 909
Remboursement d'emprunts	-7 810	-3 774	-11 584
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 518	-5 967	-4 449
Incidences des variations de taux de change	0	576	576
Reclassement de trésorerie	-496	496	0
VARIATION DE TRESORERIE	3 242	-3 352	-110
TRESORERIE A L'OUVERTURE	9 301	16 733	26 034
TRESORERIE A LA CLOTURE	12 543	13 382	25 925

5.2. Informations par branche d'activité

En milliers d'euros	Pièces Plastiques	Outillages	Total
30/09/2010			
Chiffre d'affaires	208 719	11 579	220 298
Investissements corporels et incorporels	10 122	1 436	11 558
Immobilisations corporelles et incorporelles	195 835	3 286	199 121
30/09/2009			
Chiffre d'affaires	152 936	11 182	164 118
Investissements corporels et incorporels	18 599	14	18 613
Immobilisations corporelles et incorporelles	189 354	1 520	190 874
30/09/2008			
Chiffre d'affaires	239 978	13 466	253 444
Investissements corporels et incorporels	16 054	29	16 083
Immobilisations corporelles et incorporelles	187 660	1 951	189 611

Les immobilisations incorporelles ne comprennent pas les goodwill et les fonds de commerce

5.3.. Information par secteur d'activité

En milliers d'euros	30.09.2010		30.09.2009		Variation N / N-1
TV-HiFi	44 060	20%	45 953	28%	-4,1%
Automobile	110 149	50%	55 800	34%	97,4%
Industrie électrique	30 842	14%	22 976	14%	34,2%
Divers *	35 247	16%	39 389	24%	-10,5%
Total	220 298	100%	164 118	100%	

6. Annexe aux comptes consolidés

6.1. Faits marquants, événements postérieurs, règles et méthodes comptables

6.1.1. Faits marquants de l'exercice

6.1.1.1. Evolution du périmètre de consolidation

- **Cardonaplast**

Le 17 mars 2010, le groupe a procédé à l'acquisition de 25 % des titres de la société Cardonaplast en Espagne, portant ainsi sa participation à 100 %. Des précisions sont apportées au point 25 concernant le détail de cette transaction.

- **Injecter sa**

Le 17 mars 2010 le groupe a cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans la société Injecter sa.

- **Injection Plastiques Systèmes**

Création d'une nouvelle joint-venture en Tunisie

La forte croissance régulière de PVL en Tunisie a incité le groupe à créer une deuxième joint-venture dans ce pays. La société Injection Plastiques Systèmes a été fondée début avril dans les mêmes conditions et avec les mêmes partenaires que pour la première joint-venture du groupe créée en 2003. Injection Plastiques Systèmes vient d'acheter un terrain de 10 000 m² à côté du site de production existant et prévoit la construction d'une usine de 4 000 m² pour la fin de l'année

- **Duna Injection Real Estate**

Création le 12 avril 2010 de la société Duna injection Real Estate ltd. L'objet de cette société a été de procéder à l'acquisition du bâtiment industriel loué initialement par la société Duna injection Plastic Factory, société dont l'activité a cessé cette année.

Sur l'exercice précédent le groupe avait procédé aux opérations suivantes :

- **Automotive Plastics**

Le 1^{er} Juin 2009, le groupe, sur décision du tribunal de commerce d'Alençon, a acquis un certain nombre d'actifs et de passifs au groupe Key Plastics. Pour la réalisation de cette opération le groupe a été amené à créer trois nouvelles sociétés en France. Dans ce contexte, en Slovaquie, Nitra Plastic Factory est devenue Automotive Plastics Slovakia.

Dénomination	Lieu d'exploitation	Capital (en euros)	Chiffre d'affaire de la période (enK€)
SAS Automotive Plastics Bellême	Bellême (61)	250 000	5 675
SAS Automotive Plastics Rochefort	Rochefort (17)	250 000	2 418
SAS Automotive Plastics Voujeaucourt	Voujeaucourt (25)	250 000	1 598
SAS Automotive Plastics Slovakia	Dolny Kubin Slovaquie	250 000	2 760

- **Nitra plastic Factory**

Sur l'exercice précédent le groupe avait créé en Slovaquie à Leopoldov, la société Nitra Plastic Factory. L'activité de la société qui consistait en un entrepôt logistique avancé avait débuté au mois de juin 2008 et s'est terminée le 31 mai 2009. Cette société a été conservée pour racheter les actifs du groupe Key Plastics en Slovaquie.

- **Fabryka Palstikow Pomerania**

Le 1^{er} octobre 2008 la société FPK a absorbé la société FPP. Cette transaction a été réalisée à la valeur nette comptable.

6.1.1.2. Ouest Injection

La société qui enregistrait depuis plusieurs exercices une baisse de son activité liée au désengagement de son principal donneur d'ordre a procédé au cours de l'exercice précédent à la fermeture de l'établissement de Dreux. L'intégralité du plan avait été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Dans ce contexte, les comptes ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation, la validité de cette hypothèse est confirmée par la nette amélioration des résultats sur le 2^{ème} semestre de l'exercice.

6.1.1.3. Plastiques du Val de Loire

Devant l'ampleur de la crise du secteur automobile, la société avait initié au cours de l'exercice précédent des mesures de restructuration sur les sites de Langeais et de Chinon visant à optimiser ses coûts de structure. C'est ainsi que le 6 juillet 2009, dans le cadre d'une réunion du Comité Centrale d'Entreprise, un plan de licenciement avait été initié. Les coûts liés à cette restructuration avaient été estimés et provisionnés dans un premier temps à 4 millions d'euros le 30 septembre 2009. Au 31 mars 2010 cette provision avait été ajustée à 4.3 millions d'euros. Les coûts réels liés à ce PSE se sont élevés à 3 millions d'euros sur le second semestre, ils ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles ; la provision a été ajustée à 1.3 millions d'euros au 30 septembre 2010.

6.1.1.4. Duna Injection

La société enregistre depuis plusieurs exercices une baisse significative d'activité liée à son principal donneur d'ordre. Malgré des restructurations importantes ayant notamment engendré des réductions significatives des effectifs la société n'a pas été en mesure de retrouver l'équilibre de ses comptes.

La direction a donc pris la décision sur le second trimestre de cesser toute activité à compter de 31 mai 2010.

La cessation totale de l'activité conduit à intégrer les comptes de cette société en valeurs liquidatives.

6.1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Un projet de rapprochement est en cours de finalisation avec le Groupe Bourbon en partenariat avec le Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles (FMEA) ; un accord définitif devant intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2011. Dans le cadre de ce projet, le Groupe Plastivaloire serait amené à acquérir la majorité du capital du Groupe Bourbon et à apporter ses activités Automative Plastics à ce dernier au sein d'une structure qui serait renommé Bourbon – Automative Plastics. Cette nouvelle entité regrouperait donc l'ensemble des activités d'équipementier automobiles de rang 1 & 2 du groupe, devenant le leader français sur ce marché.

Afin de lui procurer les moyens financiers nécessaires à son développement, une augmentation de capital de 13 M€ serait alors réalisée, souscrite à hauteur de 2 M€ par le groupe Plastivaloires et 11 M€ par le FMEA.

6.1.3. Règles et méthodes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen. Les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des États membres, doivent présenter pour le premier exercice clos à compter du 1er janvier 2005, leurs comptes consolidés suivant le référentiel comptable international émis par l'IASB (normes IFRS ou International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne.

Par conséquent, les comptes consolidés du groupe Plastivaloire au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 30 septembre 2010 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes présentés au 30 septembre 2010 et leur comparatifs 2009 sont établis en application des dispositions du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers du 27 juin 2005, les règles comptables et les principes d'évaluation doivent être ceux prescrits par les normes IFRS.

Les normes IAS 32 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation » ont été appliquées à partir du 1^{er} octobre 2004.

Aucune norme ni interprétation IAS/IFRS adoptées par l'Union Européenne et d'application postérieurement au 30 septembre 2010 n'ont été appliquées de manière anticipée par la Groupe.

Depuis le 1er janvier 2009, les textes suivants sont d'application obligatoire dans l'Union Européenne :

- La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » : le groupe a opté pour la présentation de deux états distincts :
 - Un état détaillant les composantes du résultat net : le « compte de résultat consolidé » et
 - Un état détaillant les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres : l'« État du résultat global consolidé ».

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». La première application de cette norme est un changement de méthode comptable même si elle ne porte que sur des informations à présenter dans l'annexe. La norme IFRS 8 se substitue à la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Pour le Groupe Plastiques du Val de Loire l'information sectorielle est dorénavant axée sur les informations financières présentées périodiquement à la direction générale du Groupe et demeure sans incidence sur la présentation des comptes.

Contribution Économique Territoriale

La Loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la Taxe Professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T.) qui comprend des nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelles ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles. Le groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E. comme à la C.F.E. un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Changement de méthode

Le groupe a décidé de comptabiliser les écarts actuariels liés aux engagements de retraite, parmi les autres éléments de résultat global ; ils étaient précédemment comptabilisés en résultat. L'impact de ce changement de méthode sur l'exercice est de 213 milliers d'euros. Ce changement de méthode conduit à fournir dans les états financiers une information plus pertinente.

La société n'est pas en mesure de déterminer les effets de ce changement de méthode sur les exercices présentés en comparatif et estime ces derniers non significatifs.

6.1.3.1. Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Plastivaloire doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Plastivaloire revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs et les provisions, sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

6.1.3.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe (filiales). Ce contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ou lorsque le Groupe détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe, soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (co-entreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les comptes des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont mis en équivalence. Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient plus de 20% des droits de vote et moins si l'influence notable est démontrée sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. L'existence de l'influence notable peut être mise en évidence par la représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ; la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions ; des transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue.

Les titres des sociétés qui, bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, ne sont pas consolidées, sont inscrits en autres actifs non courants.

6.1.3.3. Présentation des états financiers

Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance.

Il correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte des autres revenus et charges opérationnels, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts :

- de rationalisation des structures et départs anticipés,
- l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture ou la cession d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation,
- la constatation de pertes de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme :

- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs,
- le résultat de cession d'activités ou de participations opérationnelles,
- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Information sectorielle de premier niveau

Le premier niveau de l'information sectorielle se décline par zones géographiques.

Information sectorielle de second niveau

L'information sectorielle de second niveau se décline selon les branches suivantes :

- la branche Plasturgie, qui comprend les filiales de production,
- la branche Outillage, qui consiste en la réalisation de moules et d'outillages spécifiques.

Chacune de ces deux branches forme un tout cohérent exposé à des risques et une rentabilité qui lui sont propres.

A l'exception des dividendes reçus et de la charge d'impôt, les produits et charges résultant de l'activité Outillage sont comptabilisés en produits et charges d'exploitation.

Les actifs et les dettes sont propres à chaque activité.

Actifs/passifs courants et non courants

Les éléments directement liés au cycle d'exploitation, sont considérés comme courants ainsi que les actifs et passifs dont l'échéance est inférieure à un an.

6.1.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du Groupe est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Les comptes de sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Seuls les écarts de conversion ultérieurs, comptabilisés de manière prospective dès le 1^{er} octobre 2004, seront repris en résultat au moment de la cession ou de la liquidation de l'entreprise étrangère concernée.

6.1.3.5. Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité (hors dérivés) sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversions relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatives à un investissement net dans une société étrangère.

Les impacts constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières.
- en marge opérationnelle pour les autres différences de conversion.

6.1.3.6. Chiffre d'affaires et marge

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du Groupe, des prestations de services associées à ces ventes.

Ventes de biens et services et constatation de la marge

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de pièces plastiques sont comptabilisées au moment de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement.

Prestations de services associées à la vente de pièces plastiques

Les produits et la marge relatifs à des prestations de services sont reconnus en fonction de la période où est fournie cette prestation.

Produits des outillages et constatation de la marge

Produits des outillages

Les produits des outillages sont comptabilisés selon le principe de la marge à l'avancement.

Coûts des outillages

Les coûts des outillages sont considérés comme des charges d'exploitation comprises dans la marge opérationnelle.

6.1.3.7. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges d'intérêts de l'ensemble du Groupe.

Les produits et charges d'intérêts sont reconnus selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée du prêt ou de l'emprunt.

6.1.3.8. Impôt sur les résultats

Le Groupe comptabilise des impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement de ces différences. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futures se réaliseront. Ils sont annulés dès lors que leur réalisation ne devient plus probable.

6.1.3.9. Immobilisations incorporelles

Goodwills

Les goodwills constatés lors des prises de participation dans les filiales, les co-entreprises ou les entreprises associées correspondent à la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres (y compris frais d'acquisition) et la quote-part des actifs et des passifs acquis évalués à leur juste valeur.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Après leur comptabilisation initiale, les goodwill sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite en marge opérationnelle.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement engagés par le groupe sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais encourus postérieurement au démarrage de la production en série sont traités comme des coûts de production.

Amortissements

Les logiciels font l'objet d'un amortissement sur une durée de 5 ans.

6.1.3.10 Immobilisations corporelles

Valeur brute des immobilisations

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production.

Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de mise au point des immobilisations sont incorporés dans la valeur des immobilisations.

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en produits constatés d'avance et sont repris au résultat suivant la durée d'utilité de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail sont traités comme des immobilisations financées à crédit.

Amortissements

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions (1)	10 à 40 ans
Matériels industriels (2)	3 à 10 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

(1) Les constructions font l'objet d'une approche par composant.

(2) Les presses à injecter sont amorties sur 10 ans avec une valeur résiduelle de 25 % au terme de cette période, elles font ensuite l'objet de test de dépréciations.

Les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement anticipée. Les durées d'utilité sont réexaminées à chaque clôture comptable

6.1.3.11 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé

A chaque date de clôture, une revue est faite pour vérifier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu perdre de la valeur.

Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère, ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs, constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de dépréciation est effectué à chaque clôture annuelle et dès indice de perte de valeur. L'actif est déprécié dès lors que sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est appréciée au niveau de chaque filiale.

La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des coûts de cession de l'actif.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en marge opérationnelle.

6.1.3.12 Actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de la vente

Sont considérés comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente (sans requérir de travaux significatifs pour les mettre en état d'être vendus) et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupe d'actifs considérés comme détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs, les actifs classés comme détenus en vue de la vente (ou inclus au sein d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente) cessent d'être amortis.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

6.1.3.13 Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication, il ne comprend pas les coûts d'emprunt.

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur nette réalisable est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est constatée pour la différence.

6.1.3.14 Cessions de créances

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

6.1.3.15 Titres d'autocontrôle

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres du Groupe jusqu'à la date de leur cession.

Lors de leur cession, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe et, dès qu'il est encaissé, en trésorerie, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

6.1.3.16 Provisions

Engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus est entièrement constatée en diminution du résultat opérationnel courant. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en résultat global.

Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge lorsque le Groupe est manifestement engagé à mettre en œuvre le plan, c'est-à-dire lorsque celui-ci a été présenté de manière détaillée et annoncé au personnel concerné.

Mesures de restructuration

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

6.1.3.17 Actifs financiers

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers comprennent les valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés actifs relatifs à des opérations financières.

Ces instruments sont présentés en actifs non courants, exceptés ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant le cas.

6.1.3.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible, en un montant de liquidité connu, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

6.1.3.19 Passifs financiers

Le Groupe enregistre un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres dettes porteuses d'intérêts.

Emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.

À chaque clôture ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement ainsi que l'effet des renégociations de dettes si les conditions de la nouvelle dette ne sont pas substantiellement différentes.

En effet, les renégociations des conditions d'emprunts et opérations assimilées ne sont comptabilisées comme une extinction de l'ancienne dette et la comptabilisation d'une nouvelle dette que si les conditions de l'ancienne et de la nouvelle dette sont substantiellement différentes. Dans ce cas, les coûts supportés à cette occasion sont enregistrés dans les charges financières de l'exercice au cours duquel la négociation intervient.

6.2. Compte de résultat

6.2.1. Chiffre d'affaires

6.2.1.1. Chiffre d'affaires au 30 septembre 2009 au périmètre et méthodes 2010

en milliers d'euros	Plastique	Outillage	Total
Chiffre d'affaires 2009	152 936	11 182	164 118
Changement de périmètre de 2009 /2010	25 735	505	26 240
Chiffre d'affaires 2009 au périmètre et méthodes 2010	178 671	11 687	190 358
Chiffre d'affaires 2010	208 719	11 579	220 298
Evolution en %	16,8%	-0,9%	15,7%

Le changement de périmètre concerne les sociétés Automotive Plastics qui ont intégré le Groupe à compter du 1^{er} juin 2009 et Nitra Plastic Factory qui a cessé son activité le 31 mai 2009

6.2.1.2. Décomposition du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Ventes de biens	220 094	163 352	250 612
Ventes de services	204	766	2 832
Chiffre d'affaires	220 298	164 118	253 444

6.2.2. Autres produits et charges d'exploitation

6.2.2.1. Autres produits opérationnels

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Production stockée	970	190	- 1 270
Production immobilisée	317	444	490
Subvention d'exploitation	29	84	13
Reprise sur amort, et prov.	3 718	1 845	778
Autres produits	2 034	1 521	881
Total	7 068	4 084	892

6.2.2.2. Marchandises et matières consommées

en milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Matières premières consommées	96 593	74 788	116 004
Achats non stockés - Energie	11 572	8 087	11 244
Total	108 165	82 875	127 248

6.2.2.3. Charges de personnel

en milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Salaires et appointements	49 574	40 236	43 924
Charges salariales	16 981	13 796	14 878
Participation	86	-	311
Total	66 641	54 032	59 113
Effectif moyen	3 005	2 731	2 910

6.2.2.4. Dotations aux amortissements et dépréciation

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Dotations aux amortissements	10 402	10 371	10 541
Dépréciation - perte de valeur	812	431	1 012
Provisions sur actifs circulants	657	1 180	246
Provisions pour risques et charges	415	433	2 205
Total	12 286	12 415	14 004

6.2.2.5. Autres charges opérationnelles

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Entretien réparation	2 627	1 587	2 135
Assurance	942	895	803
Personnel extérieur	10 336	5 132	10 957
Transports	4 889	3 249	6 081
Honoraires	1 088	1 017	848
Déplacements missions	1 223	1 069	1 669
Autres services extérieur	5 079	4 651	5 231
Charges externes	26 184	17 600	27 724
Autres charges	405	438	531
Autres charges d'exploitation	405	438	531
Impôts et taxes	3 976	3 757	3 943
Total	30 565	21 795	32 198

6.2.2.6. Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles

	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Produits de cession d'immobilisations	4 366	2 906	1 856
Valeur nette des immobilisations cédées	4 558	2 679	2 420
Résultat de cession	- 192	227	- 564

Elles concernent essentiellement la vente de matériels industriels

6.2.2.7. Autres Produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Produits de cession d'immobilisations	4 366	2 906	1 856
Badwill	3 666	4 861	-
Reprise de provision non récurrente	27	250	-
Autres produits divers	1 066	331	399
Total Autres produits opérationnels	9 125	8 348	2 255
Coût de restructuration	432	7 318	-
Valeur nette des immobilisations cédées	4 558	2 679	2 420
Autres charges diverses	1 493	539	138
Total Autres charges opérationnelles	6 483	10 536	2 558

6.2.3. Résultat financier

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Charges d'intérêts	- 1 446	- 1 406	- 1 574
Produits financiers sur placements	44	435	800
Coût de l'endettement financier net	- 1 402	- 971	- 774
Résultat sur écarts de conversion rapportés aux capitaux propres	- 471	2 400	- 639
Résultat sur opération de change	- 127	- 563	- 93
Provision financière	7	1	7
Autres charges et produits financiers	- 591	1 838	- 725

Le calcul des intérêts d'emprunts selon la méthode du taux effectif global permet de dégager un produit de 51 K€ contre un produit de 227 K€ en 2009.

6.2.4. Impôts courants et différés

Plastivaloire S.A. ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel Plastivaloire S.A. est imposé en France.

6.2.4.1. Charge d'impôts courants et différés

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Charge d'impôt courant	1 338	- 283	5 943
Charge d'impôt différé	- 920	2 435	- 1 240
Charge d'impôt sur le résultat	418	2 152	4 703

La charge d'impôt courant provient des entités étrangères pour 1437 milliers d'euros en 2010.

6.2.4.2. Rapprochement entre le taux légal en France et le taux d'imposition effectif

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Taux d'impôt sur le bénéfice en vigueur en France	33,33%	33,33%	33,33%
Crédit d'impôt	-1,36%	-0,30%	0,00%
Impact de la non comptabilisation des impôts différés sur déficits reportables en France	5,03%	-114,12%	
Impact des taux différents d'imposition	-12,20%	26,10%	-7,23%
Autres impacts	-20,78%	3,85%	-2,65%
Taux effectif d'impôt global	4,02%	-51,14%	23,45%

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 4,02% au 30 septembre 2010, contre -51,14 % au 30 septembre 2009.

L'impact des taux différents d'imposition, représente un montant de 1268 K€ et les impacts liés aux différences de base un montant de 2159 K€.

6.2.4.3. Ventilation du solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Immobilisations	- 7 272	- 8 109	- 6 518
Provision et autres charges déductibles lors de leur paiement	907	364	764
Déficit reportables et crédit d'impôts			
Autres	- 575	- 372	74
Solde net des impôts différés actifs et passifs	- 6 940	- 8 117	- 5 680

Une de nos filiales polonaises située dans une zone franche, bénéficie d'un crédit d'impôt qu'elle peut utiliser jusqu'en 2016, le montant total de ce crédit d'impôt s'élève à 7 307 milliers d'euros. L'approche qui est retenue pour la constatation de ce crédit d'impôt dans les comptes de la société consiste à calculer un résultat prévisionnel sur 3 ans et à comptabiliser l'impôt correspondant.

Au 30 septembre, le montant de cette créance est comptabilisé pour 714 milliers d'euros. Les prévisions calculées sur 3 ans permettent de dégager une créance de 253 milliers d'euros ; nous avons donc ajusté la provision comptabilisée antérieurement à hauteur de 461 milliers d'euros.

D'autre part le groupe n'a pas comptabilisé l'impôt différé actif relatifs aux déficits reportables en France, soit un montant de 5921 milliers d'euros au 30 septembre 2010 dont 408 milliers d'euros sur la période.

6.2.5. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant la part du résultat net revenant au Groupe (7247 milliers d'euros en 2010 et -7834 milliers d'euros en 2009) par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ne dispose pas d'instrument dilutif.

Quantité	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Actions en circulation	2 765 700	2 765 700	2 765 700
Actions d'autocontrôle	- 265 715	- 267 040	- 227 925
Nombre d'actions retenues pour le résultat	2 499 985	2 498 660	2 537 775

6.3. Actifs et passifs d'exploitation, capitaux propres

6.3.1. Immobilisations incorporelles

6.3.1.1. Immobilisations incorporelles au 30 septembre 2010

En milliers d'euros	Début	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Ecart conversion	Fin
Goodwills	5 203					5 203
Concessions, brevets	2 242	-174	245	148	15	2 180
Fonds de commerce	262	-59			3	206
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Valeurs brutes	7 707	-233	245	148	18	7 589
Goodwills	4 957					4 957
Concessions, brevets	1 828	-175	132	66	14	1 733
Fonds de commerce	262	-59			3	206
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Amortissements & dépréciations	7 047	-234	132	66	17	6 896
Valeurs nettes	660	1	113	82	1	693

Les goodwills sont localisés en France et en Roumanie.

La comptabilisation d'une dépréciation en déduction des goodwills a permis de ramener la valeur comptable des unités génératrice de trésorerie à leur valeur recouvrable. Cette perte a été imputée dans les capitaux propres sur le bilan d'ouverture IFRS.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 2010 concernent essentiellement l'achat de logiciels.

6.3.2. Immobilisations corporelles

6.3.2.1. Immobilisations corporelles au 30 septembre 2010

En milliers d'euros	Début	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements	Ecart conversion	Fin
Terrains	6 757	440			-7	7 190
Constructions	69 333	2 331	406	44	534	71 836
Matériel outillage	103 169	6 252	8 655	1 303	1 112	103 181
Autres immob. corporelles	8 531	758	554	31	18	8 784
Immobilisations en cours et Avances	580	2 832	376	-1 184	-11	1 841
Valeurs brutes	188 370	12 613	9 991	194	1 646	192 832
Terrains	82	12			-2	92
Constructions	21 165	4 098	512	15	133	24 899
Matériel Outillage	61 445	7 543	4 585	244	515	65 162
Autres immob. Corp.	6 336	729	418	-70	8	6 585
Amortissements	89 028	12 382	5 515	189	654	96 738
Valeurs Nettes	99 341	231	4 476	5	992	96 093

Le montant de la production immobilisée s'élève à 317 milliers d'euros au 30/09/10.

6.3.2.2. Perte de valeur

En milliers d'euros	Dépréciation	Reprise
Matériel Outillage	812	118
Bâtiment industriel	1 300	
Total	2 112	118

Le groupe a mis en place le principe de tests de dépréciation sur toutes les presses à injecter dont l'âge est supérieur à 10 ans et certaines machines spécifiques ainsi que les biens destinés à être cédés. Par ailleurs la dépréciation du bâtiment industriel a été comptabilisée en autres charges opérationnelles.

6.3.2.3. Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Terrains	344		344	1 629
Constructions	12 674	3 987	8 687	11 493
Installations tech, mat et outillages ind.	3 374	738	2 636	4 437
Autres immobilisations corporelles	541	201	340	290
Total Immobilisations financées en crédit-bail	16 933	4 926	12 007	17 849

6.3.3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	30.09.2010		30.09.2009	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	40	-	-	-
Autres immobilisations financières	67	-	93	-
Titres mis en équivalence	-	-	1 673	-
Total	107	-	1 766	-

Le 17 mars 2010 le groupe a cédé la participation qu'il détenait dans la société espagnole Injecter SA. Il s'agissait de la seule société du groupe consolidée par mise en équivalence.

6.3.4. Stocks

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Matières premières	14 310	12 493	16 259
En cours biens	818	813	1 038
Produits finis	7 054	6 540	6 551
Marchandises	7	14	27
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	22 189	19 860	23 875
Dont valeur brute	23 453	20 808	24 398
Dont dépréciation	1 264	948	523

La dépréciation des stocks porte pour l'essentiel sur les matières premières.

6.3.5. Créances clients

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Valeurs Brutes	44 964	45 976	60 893
Dépréciation	1 354	544	364
Valeurs Nettes	43 610	45 432	60 529
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>43 610</i>	<i>45 432</i>	<i>60 529</i>

6.3.6. Autres actifs courants

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Avances et acomptes versés	3 067	191	317
Créances sociales	959	1 060	392
Créances fiscales	4 954	4 794	3 358
Créance liée a l'affacturage	9 288	8 289	13 178
Autre créances	1 496	312	0
Charges constatées d'avance	1 135	948	1 742
TOTAL CREANCES	20 899	15 594	18 987

6.3.7. Capitaux propres

6.3.7.1. Capital social

Le nombre total d'actions ordinaires émises et intégralement libérées au 30 septembre 2010 est de 2766 milliers d'actions avec une valeur nominale de 2 euros par action (nombre d'actions et valeur nominale identique au 30 septembre 2009).

Les actions d'autocontrôle ne donnent pas droit à dividende. Elles représentent 9.61 % du capital de Plastivaloire au 30 septembre 2010 (9.66 % au 30 septembre 2009).

6.3.7.2. Titres d'autocontrôle

L'assemblée générale du 17 mars 2009, autorise le conseil d'administration à affecter les actions détenues par Plastivaloire essentiellement à l'animation du titre.

En milliers	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Valeur des titres d'autocontrôle	5 088	5 075	4 750
Nombre de titres d'autocontrôle	266	267	228

6.3.7.3. Distributions

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue durant l'exercice.

6.3.8. Provisions

6.3.8.1. Provisions au 30 septembre 2010

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Provision pour engagement de retraite	2 944	2 541	2 977
Provision pour coût de restructuration et adaptation de	1 311	4 144	187
Provisions pour litiges	49	373	379
Autres	175	168	388
TOTAL AUTRES PROVISIONS	1 535	4 685	954

Chacun des litiges connus dans lesquels Plastivaloire ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

6.3.8.2. Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme

6.3.8.2.1. Définition des régimes

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

6.3.8.2.2. Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour les sociétés françaises, pays dans lequel le Groupe a l'essentiel de ses engagements, sont les suivantes :

Age de la retraite	62 à 65 ans
Evolution des salaires	2,00%
Taux d'actualisation financière (1)	3,80%

(1) Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France est de 3.8%. Il correspond au taux moyen IBOX sous déduction de l'inflation hors tabac

6.3.8.2.3. Variation des provisions au cours de l'exercice

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Solde début	2 541	2 977	2 250
Mouvement périmètre	- 209	456	
Provisions	678	54	1 018
Reprises utilisées	- 18	- 19	- 55
Reprises non utilisées	- 49	- 927	- 236
Solde fin	2 943	2 541	2 977
Gain ou perte actuariel inclus dans le résultat global	- 319		
Charge nette de l'exercice	292	- 892	727

Charge nette de l'exercice

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Coût des services rendus	560	291	520
Perte ou gain actuariel	11	22	- 36
Coût financier	- 212	- 995	534
Indemnités payées	- 18	- 19	- 55
Reprises non utilisées	- 49	- 191	- 236
Charge nette de l'exercice	292	- 892	727

6.3.8.3. Évolution des autres provisions

En milliers d'euros	Provision pour coût de restructuration et adaptation des effectifs	Provisions pour charges et litiges	Total
Début	3 957	728	4 685
Dotation aux provisions	-	27	27
Reprise utilisée	2 646	527	3 173
Reprise non utilisée			-
Ecart de conversion et autres mouvements		- 4	- 4
Fin	1 311	224	1 535

6.3.9. Autres passifs courants

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Avances reçues des clients	1 535	851	1 030
Dettes sociales et fiscales	19 816	17 789	16 712
Fournisseur d'immobilisation	155	230	938
Autres dettes	588	205	2 722
Produits constatés d'avances	1 216	1 480	2 154
Total des autres dettes courantes	23 310	20 555	23 556

6.4. Actifs et passifs financiers

6.4.1. Actifs financiers

6.4.1.1. Ventilation des actifs financiers par nature et catégorie

En milliers d'euros	30.09.2010		30.09.2009	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Prêts aux salariés	40	-	19	
Dépôts et cautionnement	67	-	74	
Total	107	-	93	-

6.4.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009
Equivalents de trésorerie : OPCVM monétaires et autres valeurs mobilières	7 719	10 658
Comptes courants bancaires et disponibilités	22 315	17 255
Total Trésorerie à l'actif	30 034	27 913
Concours bancaires courants	- 4 110	- 1 879
TOTAL TRESORERIE NETTE	25 924	26 034

6.4.3. Passifs financiers

6.4.3.1. Ventilation par nature

En milliers d'euros	30.09.2010			30.09.2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt auprès des Ets de crédit	20 169	7 303	27 472	19 362	8 147	27 509
Crédit bail	4 593	1 570	6 163	7 868	2 287	10 155
Participation	388	306	694	574	174	748
Autres dettes porteuses d'intérêts	1 236	4 833	6 069	1 575	3 333	4 908
Passifs financiers	26 386	14 012	40 398	29 379	13 941	43 320

6.4.3.2. Ventilation par échéance

En milliers d'euros	Total	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt auprès des Ets de crédit	27 922	7 303	6 316	5 527	5 989	1 348	1 439
Crédit bail	6 163	1 570	1 245	1 423	294	209	1 422
Participation	694	306	121	118	117	32	-
Autres dettes porteuses d'intérêts	5 619	4 833	262	262	262	-	-
Passifs financiers	40 398	14 012	7 944	7 330	6 662	1 589	2 861

6.4.3.3. Ventilation par devise

En milliers d'euros	31.03.2010	30.09.2009
euro	34 929	38 095
Dinard	5 469	3 097
autres	-	2 128
Total	40 398	43 320

6.4.3.4. Ventilation par taux

Ventilation taux fixe/taux variable

En milliers d'euros	31.03.2010	30.09.2009
Taux fixe	30 585	30 636
Taux variable	9 813	12 684
Total	40 398	43 320

6.4.4. Gestion des risques financiers

6.4.4.1. Risque de change

Plastivaloire est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. Ces risques sont suivis et centralisés au niveau de la Direction de Plastivaloire.

Plastivaloire a pour politique de ne généralement pas couvrir ses flux d'exploitation en devises.

En revanche, les flux de financement en devises étrangères des filiales, lorsqu'ils sont effectués par Plastivaloire S.A., font l'objet d'une couverture dans les mêmes devises.

Enfin, les investissements en fonds propres ne font pas l'objet de couvertures de change.

6.4.4.2. Risque de taux

Plastivaloire est peu exposé au risque de taux.

6.4.4.3. Risque de liquidité

Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- de dettes bancaires ou émissions de créances à court terme,
- de contrats d'affacturage de créances clients.

Dans ce contexte, Plastivaloire dispose à tout moment de ressources financières suffisantes pour assurer la continuité de son activité.

6.4.4.4. Risque matières premières

Plastivaloire est peu exposé au risque matière car dans le cadre de ses accords avec ses clients, les hausses de matières premières (en particulier le plastique) sont systématiquement répercutées.

6.4.5. Juste valeur des instruments financiers

6.4.5.1. Hypothèses et méthodes retenues

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si Plastivaloire ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

Actifs financiers

- Valeurs mobilières : les justes valeurs des titres sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Passifs financiers: la juste valeur a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Plastivaloire au 30 septembre 2010 et au 30 septembre 2009 pour des emprunts de conditions et échéances similaires.

6.5. Autres informations

6.5.1. Parties liées

6.5.1.1. Rémunération des dirigeants et administrateurs

Nom	Fonction	30.09.2010	30.09.2009
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	424 350	523 767
Vanessa Belinguier	Administrateur	73 019	79 932
John Findeling	Administrateur	54 992	55 360
Total		552 361	659 059

Les rémunérations et avantages assimilés comprennent les rémunérations fixes et variables versées sur la période.

6.5.2. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Plastivaloire, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges).

Les engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après :

6.5.2.1. Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

Clause de réserve de propriété

L'entreprise applique la clause de réserve de propriété aux produits qu'elle fabrique. La totalité du poste client est concernée.

Par ailleurs, le montant des matières premières et emballages figurant en stock est soumis à la clause de réserve de propriété pour la totalité. Les immobilisations non encore réglées sont aussi concernées.

Suretés réelles accordées (en milliers d'euros)

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Affectation hypothécaire	Biens immobiliers	0
Nantissement	Matériels	1 064

Cautions reçues

La banque Populaire Val de France s'est portée caution auprès de l'administrateur de Key Plastics pour le règlement des immobilisations soit la somme de 1441 milliers d'euros.

6.5.2.2. Opérations non courantes

Plus value en sursis d'imposition

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

6.5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application de la méthode de l'acquisition relevant de la norme IFRS 3 révisé. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre la part acquise de la juste valeur ci avant définie et le coût d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Les ajustements des valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions sont comptabilisés comme un ajustement rétrospectif du goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

- Le 1er juin 2009, le groupe avait acquis un certain nombre d'actifs et de passifs du groupe Key plastics

Les actifs nets acquis et le badwill sont détaillés ci-dessous :

en milliers d'euros	Montant comptabilisé au 30.09.2009	Ajustement comptabilisé au 30.09.2010	Total
Juste valeur des actifs nets acquis	11 616	3 558	15 174
Prix d'acquisition	6 755		6 755
			-
Badwill avant impôts	- 4 861		- 4 861
Impôt différé correspondant	1 620	924	2 544
Badwill net	- 3 241		- 3 241

A la suite des négociations avec les constructeurs automobiles finalisées postérieurement au 1^{er} juin 2010, la juste valeur des actifs acquis auprès du groupe Key Plastics (créances clients de frais d'études notamment) a été réévaluée à hauteur de 3.558 K€ dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2010. L'issue de ces négociations étant intervenues postérieurement au délai d'affectation, la réévaluation a été traduite sur le plan comptable comme un changement d'estimation. L'impact qui en résulte a donc été comptabilisé en « autres produits opérationnels » pour son montant brut et l'impôt correspondant dans la rubrique « Impôt différé ».

- Le 17 mars 2010, le groupe a procédé à l'acquisition de 25 % des titres de la société Cardonaplast en Espagne, portant ainsi sa participation à 100 %.

en milliers d'euros	Montant
Juste valeur des actifs nets acquis	1 838
Prix d'acquisition	1 730
Badwill avant impôts	108
Impôt différé correspondant	- 35
Badwill net	73

Ce badwill a fait l'objet d'une comptabilisation dans le compte de résultat en « autres produits opérationnels » pour son montant brut et l'impôt correspondant dans la rubrique « Impôt différé »

6.5.4. Sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale (filiales françaises)

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
Mère consolidante				
S.A. Plastiques du Val de Loire (P.V.L.)	644.800.161	Zone Industrielle Nord Les Vallées 37130 Langeais	société mère	
Filiales françaises				
SAS Sablé Injection (S.I.)	351.440.177	ZA du pont 72300 Sablé sur Sarthe	100%	100%
SAS Cimest (C.I.M.)	315.517.193	ZI Le Plain du Sault 88360 Rupt sur Moselle	100%	100%
SAS Ouest Injection (O.I.)	411.746.977	ZI du Saosnois 72600 Mamers	98,12%	98,12%
SAS Ere Plastique (E.R.E.)	343.725.630	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	100%	100%
SAS Creutzwald Injection (C.I.)	424 575 348	ZI Lourdes 57150 Creutzwald	100%	100,00%
SAS Amiens Injection (A.I.)	423.982.552	Rue de la croix de pierre 80015 Amiens	100,00%	100,00%
SAS Automotive Plastics Bellême (A.P.B.)	516.028.662	ZI route du Mans 61130 Bellême	100,00%	100,00%
SAS Automotive Plastics Rochefort (A.P.R.)	513.028.647	ZI du Canal des Sœur 23 Av. André Dulin 17301 Rochefort	100,00%	100,00%
SAS Automotive Plastics Voujeaucourt (A.P.V.)	513.028.613	ZAC de la Cray 25420 Voujeaucourt	100,00%	100,00%
SCI MG	388.363.500	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	99,97%	100,00%

Sociétés consolidées par intégration globale (filiales étrangères)

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
Filiales polonaises				
SP Fabryka Plastikow Kwidzyn (F.P.K.)		UL. Zielna 13, 82-500 Kwidzyn - Pologne	85,00%	85,00%
SP Fabryka Plastikow Gliwice (F.P.G.)		UL. Wyczolkowskiego 20A, 44-109 Gliwice - Pologne	85,00%	85,00%
Filiale roumaine				
SA Elbromplast (ELB)		Str garii n1 Timisoara - Roumanie	99,60%	99,60%
Filiales Espagnoles				
SA Cardonaplast		C/Dels Forn, 4-5 pol ind la corta 08261 Cardona	100,00%	100,00%
Filiale Tunisienne				
Tunisie plastiques systèmes (TPS)		Immeuble Astrée - 1053 les berges du lac - Tunis	59,97%	59,97%
Injection Plastiques Systèmes (IPS)			59,97%	59,97%
Filiale Hongroise				
Duna Injection Plastic Factory (DPF)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
Duna Injection Real Estate (DRE)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
Filiale Slovaque				
SAS Automotive Plastics Slovakia (A.P.S.)		ul Nadrazna 1387/65 920 41 Leopoldov	100,00%	100,00%
Filiale Ukrainienne				
Uzhgorod Plastic Factory (UPF)		Uzhgorod, Ukraine	85,00%	85,00%

Sociétés consolidées par mise en équivalence (entreprises associées)

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
Filiales Espagnoles				
SA Injecter		Pol. Ind. Els ametller Ctra de manresa 25280 Solsona	25,00%	25,00%

Le 17 mars 2010 le groupe a cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans la société Injecter SA.

CHAPITRE III - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.1.3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrivant les changements de méthode comptable et de présentation des états financiers ainsi que sur la note 6.5.3 « Regroupement d'entreprises » de l'annexe relative à un changement d'estimation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 6.5.3 « Regroupement d'entreprises » de l'annexe expose l'incidence d'un changement d'estimation relatif à la juste valeur des actifs acquis auprès du Groupe Key Plastics. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ce changement d'estimation, le caractère approprié du traitement comptable retenu et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Tours et Paris, le 1er février 2011

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Muriel Boissinot-Schneider Nicolas Champs

François Bidard

CHAPITRE IV - COMPTES SOCIAUX ET ANNEXE

Bilan

En milliers d'euros

ACTIF	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Immobilisations incorporelles	233	245	230
Immobilisations corporelles	9 997	9 541	10 089
Titres de participation	16 084	14 675	19 252
Autres immobilisations financières	32 398	39 133	36 183
ACTIF IMMOBILISE	58 712	63 594	65 754
Stocks et en cours	3 453	2 865	3 208
Créances d'exploitation	19 492	18 434	25 141
Créances diverses	1 975	2 352	1 445
Valeurs mobilières de placement	343	760	269
Disponibilités	9 808	3 636	8 178
ACTIF CIRCULANT	35 071	28 047	38 241
TOTAL ACTIF	93 783	91 641	103 995
PASSIF			
Capital	5 531	5 531	5 531
Primes	17 843	17 843	17 843
Réserves	30 136	44 808	41 542
Résultat	3 528	-14 672	5 758
Provision réglementées	1 365	1 555	1 588
Capitaux propres	58 403	55 065	72 262
Provisions pour risques et charges	2 639	5 195	2 155
Dette financières	18 604	19 487	13 044
Dettes d'exploitation	7 888	5 814	8 808
Dettes diverses	6 249	6 080	7 726
Dettes	32 741	31 381	29 578
TOTAL PASSIF	93 783	91 641	103 995

Compte de résultat

En milliers d'euros	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	45 835	34 895	58 586
Autres produits d'exploitation	4 347	1 741	636
Total des produits d'exploitation	50 182	36 636	59 222
Charges d'exploitation			
Achats de mat. 1ère	20 830	14 119	25 096
Var. de stocks	-502	180	85
Autres achats et charges externes	7 508	5 787	7 955
Impôts et taxes	1 303	1 915	1 781
Salaires et traitements	16 805	15 340	15 528
Charges sociales	6 356	5 962	6 109
Amortissements et provisions	1 504	1 585	2 172
Autres charges	33	11	1
Total charges d'exploitation	53 837	44 899	58 727
Résultat d'exploitation	-3 655	-8 263	495
Résultat financier	5 657	-4 523	5 693
Résultat courant avant impôts	2 002	-12 786	6 188
Résultat exceptionnel	844	-3 760	191
Résultat avant IS et Participation	2 846	-16 546	6 379
Impôt sur les sociétés	-682	-1 874	621
Résultat net comptable	3 528	-14 672	5 758

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. Faits marquants, événements postérieurs

Evolution du périmètre

- **Cardonaplast**

Le 17 mars 2010, le groupe a procédé à l'acquisition de 25 % des titres de la société Cardonaplast en Espagne, portant ainsi sa participation à 100 %.

- **Injecter sa**

Le 17 mars 2010 le groupe a cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans la société Injecter sa.

- **Injection Plastiques Systèmes**

Création d'une nouvelle joint-venture en Tunisie

La forte croissance régulière de PVL en Tunisie a incité le groupe à créer une deuxième joint-venture dans ce pays. La société Injection Plastiques Systèmes a été fondée début avril dans les mêmes conditions et avec les mêmes partenaires que pour la première joint-venture du groupe créée en 2003. Injection Plastiques Systèmes vient d'acheter un terrain de 10 000 m² à côté du site de production existant et prévoit la construction d'une usine de 4 000 m² pour la fin de l'année

- **Duna Injection Real Estate**

Création le 12 avril 2010 de la société Duna injection Real Estate ltd. L'objet de cette société a été de procéder à l'acquisition du bâtiment industriel loué initialement par la société Duna injection Plastic Factory, société dont l'activité a cessé cette année.

Sur l'exercice précédent le groupe avait procédé aux opérations suivantes :

- **Automotive Plastics**

Le 1^{er} Juin 2009, le groupe, sur décision du tribunal de commerce d'Alençon, a acquis un certain nombre d'actifs et de passifs au groupe Key Plastics. Pour la réalisation de cette opération le groupe a été amené à créer trois nouvelles sociétés en France. Dans ce contexte, en Slovaquie, Nitra Plastic Factory est devenue Automotive Plastics Slovakia.

Dénomination	Lieu d'exploitation	Capital (en euros)	Chiffre d'affaire de la période (enK€)
SAS Automotive Plastics Bellême	Bellême (61)	250 000	5 675
SAS Automotive Plastics Rochefort	Rochefort (17)	250 000	2 418
SAS Automotive Plastics Voujeaucourt	Voujeaucourt (25)	250 000	1 598
SAS Automotive Plastics Slovakia	Dolny Kubin Slovaquie	250 000	2 760

- **Nitra plastic Factory**

Sur l'exercice précédent le groupe avait créé en Slovaquie à Leopoldov, la société Nitra Plastic Factory. L'activité de la société qui consistait en un entrepôt logistique avancé avait débuté au mois de juin 2008 et s'est terminée le 31 mai 2009. Cette société a été conservée pour racheter les actifs du groupe Key Plastics en Slovaquie.

Ouest Injection

La société qui enregistrait depuis plusieurs exercices une baisse de son activité liée au désengagement de son principal donneur d'ordre a procédé au cours de l'exercice précédent à la fermeture de l'établissement de Dreux. L'intégralité du plan avait été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Dans ce contexte, les comptes ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation, la validité de cette hypothèse est confirmée par la nette amélioration des résultats sur le 2^{ème} semestre de l'exercice.

Plastiques du Val de Loire

Devant l'ampleur de la crise du secteur automobile, la société avait initié au cours de l'exercice précédent des mesures de restructuration sur les sites de Langeais et de Chinon visant à optimiser ses coûts de structure. C'est ainsi que le 6 juillet 2009, dans le cadre d'une réunion du Comité Centrale d'Entreprise, un plan de licenciement avait été initié. Les coûts liés à cette restructuration avaient été estimés et provisionnés dans un premier temps à 4 millions d'euros le 30 septembre 2009. Au 31 mars 2010 cette provision avait été ajustée à 4.3 millions d'euros. Les coûts réels liés à ce PSE se sont élevés à 3 millions d'euros sur le second semestre, ils ont été comptabilisés en charges exceptionnelles ; la provision a été ajustée à 1.3 millions d'euros au 30 septembre 2010.

Duna Injection

La société enregistre depuis plusieurs exercices une baisse significative d'activité liée à son principal donneur d'ordre. Malgré des restructurations importantes ayant notamment engendré des réductions significatives des effectifs la société n'a pas été en mesure de retrouver l'équilibre de ses comptes.

La direction a donc pris la décision sur le second trimestre de cesser toute activité à compter de 31 mai 2010.

La cessation totale de l'activité conduit à intégrer les comptes de cette société en valeurs liquidatives.

Evénements postérieurs

Un projet de rapprochement est en cours de finalisation avec le Groupe Bourbon en partenariat avec le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) ; un accord définitif devant intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2011. Dans le cadre de ce projet, le Groupe Plastivaloire serait amené à acquérir la majorité du capital du Groupe Bourbon et à apporter ses activités Automative Plastics à ce dernier au sein d'une structure qui serait renommé Bourbon – Automative Plastics. Cette nouvelle entité regrouperait donc l'ensemble des activités d'équipementier automobiles de rang 1 & 2 du groupe, devenant le leader français sur ce marché.

Afin de lui procurer les moyens financiers nécessaires à son développement, une augmentation de capital de 13 M€ serait alors réalisée, souscrite à hauteur de 2 M€ par le groupe Plastivaloires et 11 M€ par le FMEA.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

2.2. Frais de recherche et développement

Les frais de cette nature sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.3. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise. Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers entraînant une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

2.4. Résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges sont classés selon qu'ils sont liés à l'exploitation normale et courante de l'entreprise, à sa gestion financière, à ses opérations exceptionnelles.

Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise, il comprend toutes les opérations présentant ce caractère, qu'il s'agisse d'opérations de gestion ou d'opérations en capital et notamment les opérations sur exercices antérieurs, relatives aux sorties d'actif, subventions d'investissement et événements ayant peu de chances de se reproduire compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

3. Informations relatives au bilan

3.1. Bilan actif

3.1.1. Immobilisations incorporelles - mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)

Rubrique	Début	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Fin
Concessions, brevets, licences	1 187	123	75	1 235
Fonds de commerce	27			27
Valeurs brutes	1 214	123	75	1 262
Concessions, brevets	943	59	0	1 002
Fonds de commerce	27			27
Amortissements	970	59	0	1 029
Valeurs nettes	245	64	75	233

3.1.2. Immobilisations corporelles – mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)

Rubrique	Début	Vir. poste à poste	Acquisitions - Dotations	Cessions	Fin
Terrains	490				490
Constructions	12 696		33		12 729
Matériels outillages	13 172		1 160	140	14 192
Autres immob. corporelles	1 875		141	113	1 903
Immobilisations en cours et Avances	12		459		471
Valeurs brutes	28 245	0	1 793	253	29 785
Terrains	104		11		115
Constructions	6 260		416		6 676
Matériels outillages	10 802		710	50	11 462
Autres immob. corporelles	1 537		109	111	1 535
Amortissements	18 703	0	1 246	161	19 788
Valeurs nettes	9 542	0	547	92	9 997

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

3.1.3. Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements constructions et installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire & dégressif	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire & dégressif	2 à 7 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire & dégressif	3 à 10 ans

3.1.4. Immobilisations en crédit-bail (en milliers d'euros)

Le détail des crédits baux en cours s'établit comme suit au 30 septembre 2010 :

Rubrique	Constructions	Installations - Matériels indus.	Autres	Total
Valeur d'origine :				
. Début d'exercice		955	376	1 331
. Nouveaux contrats		56	110	166
. Rachats			59	59
. Fin d'exercice	0	1011	427	1438
Amortissements :				
. Début d'exercice		258	141	399
. Dotation de l'exercice		88	76	164
. Reprise/ rachats			34	34
. Fin d'exercice		346	183	529

3.1.5. Méthodes et évaluations des titres de participation

Ils sont comptabilisés en coût historique à la valeur d'entrée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure au prix d'acquisition. Celle-ci est déterminée selon les critères financiers les plus appropriés à la situation financière de chaque société. Les critères généralement retenus sont :

La quote-part d'actif net détenue par le groupe, compte tenu des plus ou moins values latentes et des perspectives de rentabilité.

3.1.6. Filiales et participations (en milliers d'euros)

Sociétés Filiales	Capital	Réserves, report AN et prov. régl. avt affectation du RT	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société mère	Chiffres d'affaires HT. Dernier exercice écoulé	Dividen des
				Brute	Nette				
Sablé Injection	600	4 695	100	2 126	2 126	0	172	8 501	
Ouest Injection	425	-2 831	98	5 308	0	4 564	157	8 588	
Cimest	360	960	100	1 218	1 218	505	169	7 918	
Ere Plastique	704	1 434	100	8 019	4 117	74	28	4 907	
Creutzwald Injection	160	1 685	100	153	153	2 842	436	12 183	
Amiens Injection	1 646	-3 220	100	1 599	291	2 630	425	10 917	
Cardonaplast	1 633	4 764	100	2 955	2 955		471	12 512	
A.P Belleme	250	-440	100	250	250	1 466	529	26 860	
A.P Rochefort	250	-545	100	250	250	1 187	0	6 853	
A.P Voujeaucourt	250	-22	100	250	250	657	168	4 843	
A.P SLOVAKIA	250	-135	100	250	250	2 365	247	11 607	
Filiales hors zone euro	(1)	(1)						(2)	
F.P.G.	423	867	85	414	414	7 833	322	16 533	
Elbromplast	646	3 067	100	1 806	1 806	1 968	243	11 484	
F.P.K.	2 313	22 564	85	877	877		361	33 192	4 150
T.P.S	775	2 002	60	631	631	361	483	19 130	475
I.P.S.	775	0	60	496	496		0	0	
D.P.F.	258	-3 416	85	223	0	2 693	0	6 038	
Total				26 825	16 084	29 145	4 211		4 625

(1) Conversion au cours de change de clôture

(2) Conversion au cours moyen de change

En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé que la divulgation de certaines informations pourrait causer un préjudice à la société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

En application des règles d'évaluation des titres de participation rappelée au 3.1.5, les provisions pour dépréciation des titres s'établissent comme suit :

Société	Début	Dotations	Reprises	Fin
ERE PLASTIQUE	3 653	249		3 902
AMIENS INJECTION	1 599		291	1 308
OUEST INJECTION	5 098	210		5 308
DUNA INJECTION	223			223
Total	10 573	459	291	10 741

3.1.7. Autres immobilisations financières

Au 30 septembre 2010 la société possède 265 715 de ses propres actions représentant en coût historique 5088 milliers d'euros. Elles ont été comptabilisées dans la rubrique « titres immobilisés » conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC 98-D.

Rubrique	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Actions propres - valeur brutes	5 075	13		5 088
Provision pour dépréciation	-981		-703	-278
Actions propres nettes	4 094	13	-703	4 810
Créances rattachées à des participations	36 626	2 590	10 071	29 145
Provision pour dépréciation	-1 600			-1 600
Créances/participations nettes	35 026	2 590	10 071	27 545
Autres	13	30		43
Valeur nette	39 133	2 603	19 439	32 398

3.1.8. Informations concernant les entreprises liées et les participations (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant concernant les Entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
Participations (net)	16 083	0
Prêts	29 145	
Créances clients et comptes rattachés	10 166	
Autres créances		
Fournisseurs et comptes rattachés	644	
Autres dettes	0	
Dividendes	4 625	0
Autres produits financiers	1 186	

3.1.9. Stocks - Détails (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2010			30.09.2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et emballages	2 650	172	2 478	2 147	74	2 073
Produits en cours	143		143	194		194
Produits finis	902	70	832	680	82	598
Marchandises			-			-
Total	3 695	242	3 453	3 021	156	2 865

3.1.10. Stocks de matières premières et approvisionnements

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (hors charges financières).

Une provision pour dépréciation est constatée en cas de risque de non-utilisation.

3.1.11. Stocks de produits intermédiaires et finis

Ces produits sont évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production incorporables.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non vente ou de rotation lente.

3.1.12. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.13. Classement des créances (en milliers d'euros)

Rubriques	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	30.09.2010	30.09.2009
Créances rattachées à des participations		27 545		27 545	35 026
Autres immobilisations financières		4 853		4 853	4 107
Créances financières	0	32 398	0	32 398	39 133
Créances clients brutes	19 609			19 609	18 551
Provisions pour créances douteuses	-117			-117	-117
Créances clients nettes	19 492	0	0	19 492	18 434
Créances sur l'Etat	717			717	2 262
Autres créances	987			987	170
Comptes de régularisation	271			271	143
Provisions pour créances douteuses				0	-223
Autres créances	1 975	0	0	1 975	2 352

3.1.14. Produits à recevoir (en milliers d'euros)

Les produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubrique	30.09.2010	30.09.2009
Intérêts courus sur créances rattachées	0	500
Factures à établir	2 425	1 619
Avoirs à recevoir	58	34

3.1.15. Disponibilités – Risques de marché

Les disponibilités comprennent des placements à court terme pour 343 milliers d'euros. La société n'est pas exposée aux risques du marché de manière significative dans la mesure où les valeurs mobilières de placement figurant à l'actif sont des SICAV de trésorerie pour lesquelles la valeur de marché est proche de la valeur nette comptable.

3.2. Bilan Passif

3.2.1. Capital

Le capital est composé de 2 765 700 actions de 2 €uros de valeur nominale. La société est cotée à l'Euronext de Paris (France) sur le marché Eurolist compartiment C et 31.2 % des actions sont souscrites par le public.

3.2.2. Provisions réglementées

Rubrique	Position initiale	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Position finale
Amortissements dérogatoires	1 555	236	426	1 365
Autres	0	0		0
Total	1 555	236	426	1 365

3.2.3. Provisions pour risques et charges

Rubrique	Position initiale	Chang. de méthode	Dotation (1)	Reprise (prov. Utilisée) (1)	Position finale
Indemnité départ en retraite (2)	1 236		88		1 324
Provision pour perte de change	2		2		4
Provision pour autres risques	3 957			2 646	1 311
Total	5 195	0	90	2 646	2 639

(1) Ventilation par catégorie

(2) La méthode adoptée repose sur la méthode des unités de crédits projetés. Les taux suivants ont été retenus :

Progression des salaires : 2%

Taux d'actualisation : Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France est de 3.8 %. Il correspond au taux Bloomberg 20 ans sous déduction de l'inflation hors tabac

Age de départ : 62 ans pour le personnel non cadre et 65 ans pour le personnel cadre.

Rubrique	Dotation	Reprise
Résultat d'exploitation	88	
Résultat financier	2	
Résultat exceptionnel		2 646
Total	90	2 646

3.2.4. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en milliers d'euros)

Les impôts différés se décomposent comme suit :

Rubrique	Position initiale	Variation	Position finale
Indemnité départ en retraite	411	30	441
C.S.S. (Organic)	15	3	18
Cession interne d'immobilisations	-249	-90	-339
Dégrèvement Taxe Professionnelle	-139	139	0
Autres	1	5	6
Total	39	87	126

Les taux retenus sont ceux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui s'appliqueront au moment où la différence temporaire se résorbera.

Cette créance d'impôt est comptabilisée dans les comptes sociaux à l'actif du bilan. La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 3320 milliers d'euros.

3.2.5. Dettes - classement par échéance (en milliers d'euros)

Rubrique	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 30.09.2010	Total au 30.09.2009
- Emprunts Etab. Crédit	5 764	12 329	269	18 362	18 511
- Dettes financières diverses	142	93		235	674
- Concours bancaires	0			0	0
- Intérêts courus	7			7	52
Total	5 913	12 422	269	18 604	19 237

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

3.2.6. Autres créditeurs et dettes diverses (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2010	30.09.2009
Dettes fournisseurs	7 888	5 814
Dettes fiscales et sociales	6 037	5 761
Autres dettes	194	184
Comptes de régularisation	18	135
Autres dettes	6 249	6 080

3.2.7. Charges à payer - Détail (en milliers d'euros)

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubriques	30.09.2010	30.09.2009
Intérêts courus	47	58
Factures à recevoir	1 609	1 553
Dettes sociales	2 905	2 588
Dettes fiscales	301	174
Clients avoirs à établir	194	179

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

Rubrique	France	Export	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Ventes de produits finis	22 303	3 996	26 299	17 754	34 348
Ventes de moules et outillages (1)	9 145	1 549	10 694	9 360	14 608
Ventes de prestations (2)	4 325	4 517	8 842	7 781	9 630
Total	35 773	10 062	45 835	34 895	58 586

(1) La prise en compte de la marge est faite à l'avancement.

(2) Les prestations administratives ont été constatées en chiffre d'affaires

4.2. Autres produits d'exploitation

Rubrique	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
- Production stockée	172	-194	88
- Production Immobilisée	69	238	206
- Reprise de provision et transfert	4027	995	165
- Autres produits & transferts de charges	79	702	177
Total	4 347	1 741	636

4.3. Détail des charges externes (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
ACHATS NON STOCKES	1842	1829	2273
SERVICES EXTERIEURS	2 195	1 580	1 718
Sous traitance	353	365	372
Redevance de crédit-bail	350	379	423
Locations et Charges locatives	107	52	76
Entretien et réparations	606	510	553
Primes d'assurances	234	247	252
Divers	545	27	42
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 471	2 378	3 964
Personnel extérieur	941	202	1340
Intermédiaires et honoraires	369	589	219
Publicité	130	159	215
Transport	817	293	636
Déplacement, missions & réceptions	758	735	1019
Frais postaux & télécommunications	407	335	417
Services bancaires	49	65	90
Divers	0	0	28
TOTAL	7 508	5 787	7 955

4.4. Dotations aux amortissements et provisions (en milliers d'euros)

Rubrique	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
- Dotation aux amortissements	1 330	1 301	1 197
- Provisions sur actifs circulants	86	284	82
- Provisions pour risques et charges	88	-	893
Total	1 504	1 585	2 172

4.5. Détail du résultat financier (en milliers d'euros)

Le résultat financier résulte des opérations suivantes :

Rubrique	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Produits financiers sur placements	1 193	1 167	1 353
Dividendes reçus de filiales	4 625	3 061	4 810
Rembt, sur retour à meilleure fortune	0	0	0
Résultat sur opération de change	-33	-45	13
Dotations moins reprises de provisions	534	-8 147	4
Charges d'intérêts	-662	-559	-487
Total	5 657	-4 523	5 693

4.6. Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

Le résultat exceptionnel résulte des opérations suivantes :

Rubrique	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
- Opérations de gestion	0	170	56
- Résultat sur cession d'immobilisations	1086	-6	-13
- Amortissement dérogatoire	190	33	148
- Coût de restructuration	-432	-3957	0
Total	844	-3 760	191

4.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

Rubriques	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Total
Résultat avant impôts	2002	844	2846
Impôts	151	-421	-270
Impôts différés	-52	140	88
Intégration fiscale	495		495
Crédit d'impôt et autres impôts	369		369
Résultat net	2965	563	3528

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4.8. Régime fiscal des groupes de sociétés

En France, Plastiques du Val de Loire a opté en faveur du régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} octobre 2002. Le groupe intégré comprend la société mère et l'ensemble de ses filiales françaises. Dans le cadre de cette option, l'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

Rubriques	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Impôts comptabilisés hors intégration fiscale	187	1874	-768
Impact de l'intégration fiscale	495	0	147
Impôts comptabilisés	682	1874	-621

Plastiques du Val de Loire restitue aux filiales l'impôt correspondant à l'utilisation des déficits fiscaux de celles-ci.

La société a également comptabilisé deux créances sur cette exercice, la première est une créance liée au crédit d'impôt recherche pour 135 milliers d'euros, la seconde une créance liée au crédit d'impôt apprentissage pour 6 milliers d'euros.

La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 3103 milliers d'euros.

5. Engagements

5.1. Engagements donnés (en milliers d'euros)

5.1.1. Avals et cautions :

La société s'est portée caution pour ses filiales (montant des en-cours) :

SOCIETES	CREANCIERS	ENCOURS AU 30/09/2010	ENCOURS AU 30/09/2009
TPS	Fournisseurs	483	363
ERP	Fournisseurs	243	213
FPK	Fournisseurs	361	1 465
Amiens Injection	Fournisseurs	425	433
Cardonaplast	Fournisseurs	471	280
Sablé Injection	Fournisseurs	172	212
Ouest Injection	Etablissements financiers	157	270
	Fournisseurs		171
			441
FPG	Fournisseurs	322	442
Creutzwald Injection	Fournisseurs	436	461
Ere Plastique	Fournisseurs	28	8
Cimest	Fournisseurs	169	107
Dunainjection	Fournisseurs	0	2 373
A.P Belleme	Fournisseurs	529	89
A.P. Rochefort	Fournisseurs	0	0
A.P Voujeaucourt	Fournisseurs	168	177
A.P Slovaquie	Fournisseurs	247	0
Total		4211	7 064

5.1.2. Sûretés réelles accordées (en milliers d'euros)

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Affectation hypothécaire	Biens immobiliers	0
Nantissement	Matériels	0

5.1.3. Engagements de crédit-bail (en milliers d'euros) :

Rubriques	Matériels industriels	Autres immobilisations	Total
Redevances payées	241	111	352
Redevances restant à payer	258	216	474
à un an	157	100	257
de un à cinq ans	101	116	217
à plus de cinq ans			0
Valeurs résiduelles restant à payer	11	4	15
à un an	1	0	1
de un à cinq ans	10	4	14
à plus de cinq ans			0
Montant pris en charge dans l'exercice	240	110	350

5.1.4. Clause de réserve de propriété :

L'entreprise applique la clause de réserve de propriété aux produits qu'elle fabrique, le poste client est concerné pour 19.610 milliers d'euros.

Par ailleurs, le montant des matières premières et emballages figurant en stock est soumis à la clause de réserve de propriété pour 2.650 milliers d'euros.

5.1.5. Plus value en sursis d'imposition :

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

5.1.6. Droits acquis par les salariés au titre du DIF (droit individuel à la formation) :

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève au 30 septembre 2010 à 46338 heures, il était de 49992 heures au 30 septembre 2009.

6. Engagements reçus (en milliers d'euros)

6.1. Avals et cautions :

La banque Populaire Val de France s'est portée caution auprès de l'administrateur de Key Plastics pour le règlement des immobilisations soit la somme de 1441 milliers d'euros.

7. Informations diverses

7.1. Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

7.2. Rémunérations des dirigeants

Nom	Fonction	30.09.2010	30.09.2009
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	472 365	523 767
Vanessa Belinguier	Administrateur	73 019	79 932
John Findeling	Administrateur	54 992	55 360
Total		600 376	659 059

Les rémunérations et avantages assimilés comprennent les rémunérations fixes et variables.

7.3. Ventilation de l'effectif moyen

Personnels	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Cadres	109	106	95
Agents maîtrise et techniciens	74	89	93
Employés	47	52	55
Ouvriers	229	246	262
Total	459	493	505

CHAPITRE V - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2010 s'établit à 16.084 K€ sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.1.5 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Tours et Paris, le 1^{er} février 2011

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Muriel Boissinot-Schneider

Nicolas Champs

François Bidard

CHAPITRE VI - RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Article L 225-68 du Code de Commerce)

Chers actionnaires,

La loi fait obligation au Président du Conseil d'Administration des sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration le 13 décembre 2010 et transmis aux commissaires aux comptes.

A - LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Il est rappelé en préambule que la société a fonctionné depuis le 28 mars 2008 sous forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration, date à laquelle il a été mis fin au système dualiste antérieur. Le Conseil d'Administration est dirigé par un président à qui la direction générale de l'entreprise a également été confiée.

La société n'a pas adhéré à un quelconque code de place, notamment le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, même si un certain nombre des principes posés par ce dernier sont respectés, au-delà des obligations légales auxquelles, bien entendu, la société se conforme.

La composition du capital social et l'organisation interne de l'entreprise sont à l'origine d'un tel choix.

Le Conseil d'Administration remplit les fonctions du comité d'audit. Conformément à l'article L 823-20 du code de commerce, la société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé. Une telle institution n'apporterait rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

1. Le Conseil d'Administration et les comités

1.1. Le Conseil d'Administration

1.1.1. La composition du Conseil

Le Conseil est composé de sept membres.

Monsieur Patrick FINDELING Président Directeur Général n'exerce par ailleurs aucune autre activité professionnelle significative.

Les administrateurs en fonction sont les suivants :

Nom, prénom des membres du conseil d'administration	Nombre d'actions détenues dans le capital		
	P.P.	N.P.	Usufruit
Patrick FINDELING, Président Directeur Général	1.161.213	-	18.000
Marie France FINDELING, Administrateur	27.677	-	-
Vanessa BELINGUIER, Administrateur	48.415	6.000	-
Viviane FINDELING, Administrateur	51.709	-	-
John FINDELING, Administrateur	49.560	6.000	-
Christian CHOLLET, Administrateur	120	-	-
Claude BELINGUIER, Administrateur	20	-	-

Chacun des administrateurs a été nommé le 23 mars 2008 pour une durée de six ans.

Parmi les membres du Conseil, deux d'entre eux : Messieurs Christian CHOLLET et Claude BELINGUIER, sont considérés comme indépendants au regard des critères prescrits par le Code

AFEP MEDEF.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis à vis de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

1.1.2. Le cumul des mandats

- Monsieur Patrick FINDELING est titulaire des mandats sociaux suivants :

AMIENS INJECTION - Président

SABLE INJECTION - Président

OUEST INJECTION - Président

CIMEST - Président

ERE PLASTIQUE - Président

CREUTZWALD INJECTION - Président

AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÊME – Président

AUTOMOTIVE PLASTICS VOUJEAUCOURT – Président

AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président

ELBROMPLAST – Président

DUNA INJECTION PLASTIC FACTORY – Président du conseil de surveillance

DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président

CARDONAPLAST : Président

TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président

INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président

AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président

BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur

S.C.I. M.G. : Gérant

S.C.I. J.E.V. : Cogérant

S.C.I. J.S. : Cogérant

GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET - Gérant

- Madame Vanessa BELINGUIER :

Néant

- Madame Marie-France FINDELING :

S.C.I. J.E.V. : Cogérant

- Monsieur John FINDELING

S.C.I. J.S. : Cogérant

- Madame Viviane FINDELING :

Néant

- Monsieur Christian CHOLLET :

Néant

- Monsieur Claude BELINGUIER
Néant

1.1.3. Les conditions de préparation des travaux du Conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leurs communiquer toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

C'est ainsi que le projet des comptes annuels a été transmis aux administrateurs six jours avant la réunion du conseil appelée à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le président lui a communiqué dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

1.1.4. La tenue des réunions du Conseil

Les convocations ont été faites par écrit ou par tout autre moyen huit jours au moins à l'avance.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le Conseil d'administration s'est réuni onze fois entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010.

Sur cette période aucun défaut répété d'assiduité des membres aux réunions du Conseil, n'a été constaté.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes annuels et les comptes semestriels.

1.1.5. Le règlement intérieur du Conseil

Le Conseil d'Administration n'a adopté aucun règlement intérieur.

1.1.6. Sujets débattus lors des réunions du conseil et bilan d'activité

Date de réunion du conseil d'administration	Thèmes abordés
19 novembre 2009	Caution à consentir au profit de la société LISI-AUTOMOTIVE RAPID SAS
8 décembre 2009	Caution à consentir au profit des sociétés du Groupe SABIC
11 décembre 2009	Examen et arrêtés des comptes sociaux et consolidés au 30 septembre 2009
15 janvier 2010	Caution à consentir au profit de la société SNETOR DISTRIBUTION
12 mars 2010	Autorisation à conférer à la société de céder sa participation dans la société de droit espagnol INJECTER et d'acquérir les 25 % du capital de la société de droit espagnol CARDONAPLAST
29 mars 2010	Autorisation à donner à la société dans le cadre d'un projet d'emprunt par celle-ci auprès de la Banque Populaire du Val de France
21 mai 2010	Arrêté des comptes semestriels consolidés au 31 mars 2010
1 ^{er} juin 2010	Caution à consentir au profit de la société MARUBENI EUROPE PLC
5 septembre 2010	Caution à consentir au profit de la société BASELL SALES & MARKETING COMPANY BV
8 septembre 2010	Caution à consentir au profit de la société BIESTERFELD
30 septembre 2010	Attribution de primes

2. Organisation et fonctionnement des comités spécialisés

Le Conseil d'Administration n'a constitué aucun comité.

Il en était de même au sein du Conseil de Surveillance.

3. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation spécifique autre que celles imposées par les dispositions du Code de Commerce n'a été apportée par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

4.1 Rémunération des membres du Conseil.

Les Administrateurs ne reçoivent aucun jeton de présence.

4.2 Rémunération des mandataires

Le Conseil arrête la politique de rémunération du Président Directeur Général sur proposition de l'un ou l'autre des Administrateurs.

Il se réfère également au Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la société.

La part variable de la rémunération du Président Directeur Général est restreinte.

Elle est déterminée non seulement en fonction du travail effectué, des résultats obtenus, de la responsabilité assumée mais encore au regard des pratiques observées dans les entreprises comparables et des rémunérations des autres dirigeants de l'entreprise.

4.2.1. Stock options et attribution gratuite d'actions

Aucun de ces procédés n'a été mis en œuvre dans l'entreprise.

4.2.2. Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions

Aucun système de cette nature n'a été mis en œuvre.

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 15 des statuts.

B – PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

La société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE est société mère d'un groupe comprenant 18 filiales dont 9 sont situées en France et 9 à l'étranger.

Ce rapport présente donc l'organisation du système de contrôle interne mis en place dans le groupe.

1. Objectifs de la société et du groupe en matière de procédures de contrôle interne.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe PLASTIVALOIRE ont pour objectif :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés, mais permet de donner une assurance raisonnable que les risques sont maîtrisés.

Dans cet état d'esprit, les objectifs sont de s'assurer :

- du respect des orientations données par les organes sociaux,
- du respect des lois et règlements,
- de la qualité de l'information financière et comptable,
- de la prévention et de la maîtrise des risques concernant l'activité,
- de la sauvegarde et de la protection des actifs.

2. Organisation du contrôle interne.

Afin de favoriser le développement de l'entreprise, et dans un contexte s'y prêtant, PLASTIVALOIRE a adopté une organisation centralisée. Cette organisation est complétée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le Groupe. Des délégations de pouvoirs sont consenties aux responsables des filiales pour la plupart des opérations courantes.

L'organisation générale du contrôle interne est cependant différente entre les filiales françaises et les filiales étrangères qui, pour des raisons d'éloignement, disposent d'une capacité d'autonomie supérieure.

Filiales françaises :

Le contrôle interne repose, pour les filiales françaises, sur une centralisation des services administratifs au siège social.

Administration générale :

L'implication de la Direction Générale est importante dans toutes les prises de décisions concernant non seulement la stratégie de l'entreprise mais également celles ayant trait à la gestion de toutes les sociétés françaises du groupe : investissement, financement, contacts commerciaux avec les clients et les fournisseurs, règlement des factures des fournisseurs...

Direction administrative et financière :

Elle comprend deux services :

Service comptable :

Placé sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière, le service comptable est centralisé au siège social. Son principal objectif est la tenue de la comptabilité de la société mère et de chacune des filiales françaises.

Le service comptable est en outre chargé de la facturation, du suivi des comptes clients, de la préparation du paiement des fournisseurs, du suivi de la trésorerie et de l'établissement d'un compte de résultat mensuel et des comptes annuels de chacune des sociétés françaises du groupe.

Service paie :

Également placé sous la responsabilité de la Direction administrative et financière, il gère la paie de l'ensemble du personnel des sociétés françaises.

Service ressources humaines :

Centralisé au siège, il a en charge toutes les tâches relatives au recrutement, procédures d'embauche et ruptures des contrats de travail (démissions et licenciements). Il s'occupe également de la formation et du suivi de la représentation des salaires (délégués du personnel, comité d'entreprise).

Service informatique :

Basé au siège social, il a en charge la définition de la politique informatique du groupe et la mise en œuvre des moyens dans chacune des sociétés qui le composent. Il développe des logiciels spécifiques.

Service achats :

Basé au siège social, il est chargé de centraliser essentiellement les achats de matières premières pour toutes les sociétés françaises du groupe.

Service contrôle de gestion :

Basé au siège social, il a pour objectif le suivi des prix de revient et de la comptabilité analytique de chacune des filiales.

Service logistique :

Les procédures du service logistique sont identiques pour tous les sites. Toutefois, ces sites sont autonomes pour gérer leur propre logistique.

Service qualité :

Basé au siège social, il est chargé de définir la politique qualité générale du groupe, de mettre en œuvre et d'appliquer les procédures qualité sur chacun des sites, ainsi que toutes les certifications.

Chaque site est doté d'une antenne qualité chargée de veiller à la bonne application du système qualité, à l'amélioration continue, et à la satisfaction des clients.

Services administratifs des filiales :

Le service administratif de chaque filiale française est très réduit et comprend essentiellement un directeur de site, un responsable qualité, un responsable logistique. Ces personnes étant épaulées par un personnel administratif en charge de secrétariat et de l'interface avec les services centralisés du contrôle de gestion et des achats.

Filiales étrangères :

Elles sont plus autonomes en matière d'organisation et de contrôle interne.

Toutefois, elles bénéficient, pour la plupart, de la présence permanente d'expatriés français dont la mission est de veiller au bon fonctionnement des procédures ; chacune de ces personnes intervenant dans son domaine de compétence.

Par ailleurs, des membres de la Direction Générale se rendent sur place régulièrement.

Ces filiales établissent mensuellement des comptes de résultat.

Toutes les décisions importantes et notamment en matière d'investissements sont prises par la Direction Générale.

Enfin, pour satisfaire aux normes exigées par les différentes certifications obtenues par le Groupe ou imposées par ses clients, PLASTIVALOIRE est tenu de mettre en place des procédures rigoureuses tant au niveau de la qualité qu'en matière administrative et comptable.

Le fonctionnement satisfaisant de l'organisation sus-décrite et des procédures mises en place, permettent de considérer vraisemblablement que :

- la production de l'information financière et comptable s'effectue de manière satisfaisante
- la protection des actifs est adaptée à la taille des centres de production et aux niveaux de risques identifiés
- le suivi des opérations traitées dans chaque unité est maîtrisé.

CHAPITRE VII – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Article L 225-235 du Code de Commerce)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à

l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Tours et Paris, le 1^{er} février 2011

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Muriel Boissinot-Schneider

Nicolas Champs

François Bidard

CHAPITRE VIII - ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009/2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Langeais, le 31 janvier 2011
Patrick Findeling,
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

**CHAPITRE IX - REMUNERATIONS DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Audit	AC AUDIT CONSEIL				GRANT THORNTON			
	Montant en K€		%		Montant en K€		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	59	57	36	36	59	57	39	40
- Filiales	82	80	50	50	93	85	61	60
Mission accessoires	22	22	14	14				
Sous-total	163	159	100	100	152	142	100	100
Autres prestations, le cas échéant juridique, fiscal, social								
Technologie de l'information								
Audit interne								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	163	159	100	100	152	142	100	100